

**TIRÉ À PART DU PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU SAC-250207**

10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE

10.1 Création et abolition des programmes en philosophie

Voir le Document C

10.1.1 Création du baccalauréat ès arts (majeure en philosophie) (profil régulier et profil avec distinction)

Le Comité des programmes recommande la création du baccalauréat ès arts (majeure en philosophie) (profil régulier et profil avec distinction). Le VRER explique que le nouveau programme est plus contemporain et est plus attrayant pour des personnes étudiantes qui ne visent pas forcément la poursuite d'études avancées en philosophie, mais qui désirent suivre une formation de base solide dans cette discipline.

Le projet a été présenté à l'attention de deux consultants externes. Les avis des consultants étaient très positifs. Le profil *régulier* offre une formation de 120 crédits dans différents domaines de la philosophie : éthique, logique, épistémologie, esthétique et métaphysique. Pour ce programme, la condition d'admission A est exigée.

Le profil *avec distinction* est similaire au profil régulier, toutefois les personnes étudiantes sont appelées à suivre plus de cours dans la discipline principale, dont une activité de fin d'études (6 crédits). Ce profil mène à une plus grande capacité de conceptualisation, à des connaissances approfondies, à un savoir disciplinaire plus étendu et à une meilleure saisie des méthodes, notamment par la recherche. Il s'adresse, entre autres, aux personnes étudiantes qui souhaitent poursuivre des études supérieures.

Le VRER indique que le dossier sera présenté au Conseil de l'Université. À ce titre, un document portant sur les incidences financières du nouveau programme sera demandé.

Lors de la période de questions, un membre fait remarquer que le cours PHIL2111 *Intro à l'épistémologie* n'est plus dans la liste des cours obligatoires. Le doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales explique que les changements apportés permettent une plus grande souplesse dans la livraison des cours obligatoires.

Le Sénat académique prend note que le dossier est en élaboration depuis un certain temps et qu'en raison de l'avancement du dossier (avant la réforme des comités du Sénat académique) un avant-projet n'a pas été exigé.

Le recteur et vice-chancelier ainsi que le VRER remercient les équipes de travail qui ont mené à bon port ce projet.

R : 05-SAC-250207

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Sous réserve de l'obtention d'un budget (lettre d'attestation portant sur les finances du programme), que le Sénat académique recommande au Conseil de l'Université la création du baccalauréat ès arts (majeure en philosophie) (profil régulier et profil avec distinction). »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

10.1.2 Abolition des programmes de baccalauréat ès arts (spécialisation en philosophie) et de baccalauréat ès arts (majeure en philosophie)

En contrepartie de la création du nouveau programme de majeure en philosophie, il est recommandé d'abolir les programmes de baccalauréat ès arts (spécialisation en philosophie) et de baccalauréat ès arts (majeure en philosophie).

Aucune question n'est soulevée.

R : 06-SAC-250207

Gilles Roy, appuyé par Jean-Francois Thibault, propose :

« Sous réserve de la création du baccalauréat ès arts (majeure en philosophie) (profil régulier et profil avec distinction), que le Sénat académique accepte l'abolition des programmes de baccalauréat ès arts (spécialisation en philosophie) et de baccalauréat ès arts (majeure en philosophie). »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Bureau du doyen

PAR COURRIEL

Le 3 mars 2025

Madame Lynne Castonguay
Secrétaire générale
Université de Moncton

Objet : Complément d'information sur les ressources – nouveau programme philosophie

Madame la Secrétaire générale,

La présente fait suite à une interrogation exprimée à l'occasion de la création du programme redéfini de B.A. avec majeure en philosophie lors de la séance du Sénat académique du 7 février 2025.

Il importe tout d'abord de noter que la création de ce programme s'inscrit dans la foulée des recommandations formulées dans le cadre de la *Planification académique de l'Université de Moncton* préparée par l'ancien vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Monsieur André Samson, en juin 2016. On y précisait que les programmes actuels de spécialisation et de majeure en philosophie devaient être « redéfinis », ce qui impliquait leur remplacement par de nouveaux programmes. L'UARD et la Faculté ont ainsi décidé d'abolir la spécialisation et de privilégier, comme plusieurs autres programmes de la Faculté, le développement d'un programme de majeure redéfini de fond en comble afin de mieux répondre aux besoins des étudiantes et étudiants et de ceux de la société en mettant désormais l'accent sur des problématiques contemporaines qui sont au cœur des enjeux et des défis que celle-ci connaît aujourd'hui.

Dans ces circonstances, aucune ressources supplémentaires n'est requise pour ce programme puisqu'il remplacera simplement le programme qui existe actuellement et qui est déjà doté de ressources suffisantes, tant sur le plan administratif que sur le plan des ressources humaines.

Le défi des programmes de philosophie a toujours été le nombre relativement faible d'inscriptions. Or, il convient également d'apprécier l'importance de ce programme à la lumière du nombre d'étudiantes et d'étudiants qui s'inscrivent dans les cours de philosophie. À cet égard, ces cours comptent parmi ceux qui attirent le plus d'inscriptions avec en moyenne plus de 500 inscrits chaque année. Qui plus est, plusieurs des cours offerts sont également des cours dits de « service », c'est-à-dire des cours souvent obligatoires dans différents programmes de la Faculté et de l'Université pour lesquels, ainsi que le précisent les membres de l'UARD, l'acquisition de

18, Avenue Antonine Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 Canada

506.858.4183 (Taillon) / 506.858.4018 (Arts)
jean-francois.thibault@umoncton.ca
<http://www.umoncton.ca/umcm-fass/>

capacités critiques et conceptuelles permettant « d'identifier les enjeux d'un problème et de poser les bonnes questions est en effet une condition *sine qua non* pour imaginer et développer des solutions adéquates et constructives à tout problème quel qu'il soit ». Il s'agit là à notre avis d'un aspect crucial pour une université comme l'Université de Moncton qui se veut généraliste. Or, l'enseignement de la philosophie est, depuis des décennies, au cœur de cette mission généraliste.

En espérant que ces précisions sauront vous convaincre ainsi que les membres du Conseil de l'Université, je vous prie d'agréer, Madame Castonguay, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-François Thibault, Ph. D.

c.c. Gabriel Cormier, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines
 Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
 Matthieu LeBlanc, vice-doyen, Faculté des arts et des sciences sociales
 Ibrahim Ouattara, directeur, Département de philosophie



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen



PAR COURRIEL

Le 2 mai 2024

Monsieur Gilles Roy
Président
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Création du B.A. (majeure en philosophie) et modifications des mineures en philosophie et en éthique appliquée

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs à la création du **B.A. avec majeure en philosophie** et à la modification de la **mineure en philosophie** et de la **mineure en éthique appliquée**. Comme l'expliquent les membres de l'UARD de philosophie dans le préambule du projet ci-joint, le nouveau programme de majeure en philosophie « assoupli et nettement plus contemporain est [...] beaucoup plus attrayant pour des étudiantes et étudiants qui ne visent pas forcément la poursuite d'études avancées en philosophie, mais qui désirent suivre une formation de base solide dans cette discipline » (p. 1 du préambule). Il importe de noter que la création de ce programme s'inscrit dans la foulée des recommandations formulées dans la *Planification académique de l'Université de Moncton*, rapport préparé par l'ancien vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, André Samson, en juin 2016. On y précisait que les programmes actuels de spécialisation et de majeure en philosophie devaient être « redéfinis », ce qui implique le remplacement des programmes existants par un nouveau programme en entier. C'est dans cet esprit qu'a été entrepris le projet de création de la nouvelle majeure, qui comprendra, comme la plupart des autres majeures de la Faculté des arts et des sciences sociales, un profil régulier et un profil avec distinction. Le programme proposé se distingue du programme existant par sa dimension résolument plus contemporaine. Il est à noter que, sur la recommandation du VRER actuel, nous n'avons pas soumis d'avant-projet au Comité de la planification (CDP), car le projet était presque complet au moment où nous avons adopté la nouvelle démarche (présentation de sous-projets au CDP), d'une part, et le projet découle des recommandations de la planification académique de 2016, d'autre part.

Conformément aux exigences du Comité des programmes et de la CESPMP, nous avons soumis le projet à l'attention de deux consultants externes – Jimmy Plourde et Luc Faucher – au moment de l'élaboration du programme. Les avis soumis par les consultants étaient très positifs, et seules quelques modifications mineures ont par la suite été proposées au projet. S'est ensuivie une évaluation externe formelle, qui s'est également révélée très positive. Aucune modification n'a été proposée par l'évaluateur externe, Daniel Regnier. Somme toute, au regard du travail qui a été accompli par l'UARD de philosophie et des évaluations très favorables des deux consultants externes et de l'évaluateur externe du projet, **nous sommes**

persuadés que le programme proposé saura répondre à la fois aux aspirations des étudiantes et étudiants et aux besoins de la société.

La demande est accompagnée de plusieurs annexes. La création de la **majeure** ainsi que la modification des deux mineures existantes (philosophie et éthique appliquée) a été recommandée par les membres de l'UARD de philosophie en mai 2023 et par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 30 août 2023. Voici les résolutions adoptées en ce sens :

- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que la création du B.A. avec majeure en philosophie (profil régulier et profil avec distinction) soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que la modification à la mineure en philosophie soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que la modification à la mineure en éthique appliquée soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que la création des 18 cours siglés PHIL présentés dans le projet soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que la modification des 11 cours siglés PHIL présentés dans le projet soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que l'abolition des 22 cours siglés PHIL présentés dans le projet soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que les modifications proposées à la banque de cours PHIL soient adoptées. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que les modifications proposées à la banque de cours OFG (PHIL) soient adoptées. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Qui plus est, si le projet reçoit l'assentiment des instances, il faudra par la suite apporter des modifications aux programmes qui contiennent dans leur cursus des cours de philosophie. Compte tenu des étapes à franchir avant l'entrée en vigueur du nouveau programme (assentiment du Comité des programmes, du Sénat académique, de la CESP, notamment), nous sommes d'avis qu'il serait plus réaliste d'envisager juillet 2025 comme date de lancement du programme, ce qui par ailleurs nous donnera le temps d'apporter les modifications mineures aux autres programmes, le cas échéant.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations cordiales.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- c. c. Jean-François Thibault, doyen, Faculté des arts et des sciences sociales
Dominique Thomassin, responsable des suivis aux dossiers, FASS
- p. j. Lettre couverture
Formulaires CPR
Annexes



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Département de philosophie

Jean-François Thibault, Doyen,
Matthieu LeBlanc, Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Campus de Moncton
Moncton, N.-B.

Moncton, le 28 mai 2023

Monsieur le Doyen, Monsieur le Vice-doyen,

Je vous écris pour vous informer que le projet de redéfinition de la majeure en philosophie a été adopté par l'UARD.

Je vous remercie d'en prendre note et de soumettre le dossier au Conseil de faculté.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

François Renaud

François Renaud
Au nom du Département de philosophie

Cc :

Alain Deneault
Ibrahim Ouattara
Marie-Noëlle Ryan
Luc Vigneault

**Projet de redéfinition
Philosophie**

Table des matières

1. Lettre couverture

2. Projet de création (Philosophie)

- 2.1. Présentation du dossier
- 2.2. CPR-1 (Projet de création d'un programme de premier cycle)
- 2.3. CPR-3
- 2.4. CPR-4 (18)
- 2.5. CPR-5 (12)
- 2.6. CPR-6 (22)
- 2.7. CPR-7
- 2.8. CPR-8
- 2.9. CPR-10 (2)
- 2.10. CPR-11 (2)
- 2.11. Modification à la mineure en philosophie
- 2.12. Modification à la mineure en éthique appliquée
- 2.13. Annexes
 - A. Description des cours
 - B. Tableau - Résultats d'apprentissage (1^e cycle)
 - C. Projection de l'offre de cours sur quatre ans
 - D. Tableau – Ressources humaines
 - E. Rapport des consultants externes
 - F. Réaction de l'UARD aux commentaires des consultants externes
 - G. Réaction du décanat aux commentaires des consultants externes
 - H. Rapport de l'évaluateur externe
 - I. Réaction de l'UARD au rapport de l'évaluateur externe
 - J. Autres programmes universitaires de philosophie
 - K. Rapport sur les ressources de la bibliothèque
 - L. CV du corps professoral

**Présentation de la nouvelle majeure en philosophie et
de la majeure en philosophie (profil avec distinction)
UARD de philosophie
Université de Moncton**

Conformément aux recommandations du Sénat académique adoptées lors de la réunion du 3 novembre 2017¹ visant à améliorer la fréquentation et les inscriptions au programme de B.A. avec majeure en philosophie, l’UARD de philosophie a convenu de procéder à une refonte de son programme et à la création d’un nouveau programme à deux profils : la majeure en philosophie – profil régulier et la majeure en philosophie – profil avec distinction. Cette dernière compte 15 crédits de plus que la simple majeure, incluant l’ajout du cours PHIL4220 (Essai philosophique) (6 cr.), ce qui permettra aux étudiantes et étudiants qui le souhaiteraient d’approfondir leurs connaissances dans la discipline et d’accéder, le cas échéant, à des études supérieures en philosophie.

Dans le cadre de cette redéfinition de la majeure, l’UARD propose l’abolition de 22 cours et la création de 18 nouveaux cours avec emphase sur des thématiques contemporaines². Cette redéfinition représente, dans les deux profils, une réduction de l’offre de cours PHIL.

Le nouveau programme est maintenant beaucoup plus souple quant aux choix de cours optionnels dans les disciplines connexes. Ces modifications permettent néanmoins de rester en phase avec les programmes des départements de philosophie des universités canadiennes, notamment avec l’ajout de cours en éthique appliquée³.

Ce nouveau programme de majeure en philosophie assoupli et nettement plus contemporain est ainsi beaucoup plus attrayant pour des étudiantes et étudiants qui ne visent pas forcément la poursuite d’études avancées en philosophie, mais qui désirent suivre une formation de base solide dans cette discipline. Il est en effet beaucoup plus flexible puisqu’il ne comprendra

¹ Tout particulièrement celle de « l’emphase sur les problèmes contemporains plutôt que sur des cours très spécialisés ».

² Conformément aux recommandations des deux experts externes lors de la dernière évaluation du programme en 2017.

³ Les cours en éthique appliquée prennent partout de plus en plus d’importance : éthique des affaires, éthique animale, bioéthique, éthique de l’intelligence artificielle, éthique de l’environnement, etc. Mentionnons au passage que la création de ces nouveaux cours servira également la *mineure en éthique appliquée*.

dorénavant que 9 crédits de cours obligatoires (profil régulier)⁴, et qu'il permettra de choisir parmi un éventail beaucoup plus large de cours à option en philosophie.

En termes d'attractivité, nous avons également restructuré notre offre de cours en choisissant une approche complètement différente. Devenue plutôt *thématique* que par auteurs ou époques (comme l'était l'ancien programme), elle met l'accent sur des problématiques très actuelles qui traversent et transforment notre société : la question des identités (identité de genre, identité culturelle, identité nationale), de la justice et des droits (droits des personnes, droits des animaux, droits de l'environnement), des avancées scientifiques et technologiques (manipulations génétiques, transhumanisme, intelligence artificielle, robotisation), et des nombreux enjeux et questionnements moraux qu'entraînent toutes ces transformations. Nous avons par ailleurs accentué l'offre de cours en éthique appliquée en ajoutant deux cours (Éthique animale, Éthique des affaires) qui s'intéressent à des problématiques très actuelles. Enfin, l'offre de cours a aussi été pensée pour intéresser des étudiantes et étudiants issus d'un grand nombre de disciplines⁵.

La visée générale du nouveau programme de majeure en philosophie est d'offrir une formation de qualité en philosophie qui tient compte tant du contexte social et culturel de l'Université de Moncton que des grands enjeux auxquels font face toutes les sociétés aujourd'hui. Les thèmes et les problématiques traités dans les différents cours se veulent variés et complémentaires, et rejoignent un grand nombre des préoccupations de la population étudiante, que ce soit sur le plan social, politique, culturel, scientifique ou technologique. Les trois cours consacrés à des époques (Philosophie antique, Pensée moderne, Le siècle des Lumières) servent de complément incontournable à une formation qui ne peut faire l'économie de l'histoire des idées et qui relève également de la culture générale.

Quant à ses objectifs, la nouvelle majeure aspire non seulement à donner aux étudiantes et étudiants une solide formation de base en philosophie, mais aussi plus généralement à développer leurs habiletés critiques et conceptuelles afin de leur permettre : 1) d'identifier et de comprendre les enjeux fondamentaux des problématiques variées qu'ils seront susceptibles de rencontrer dans leur vie tant personnelle que professionnelle, en Acadie ou ailleurs, et 2)

⁴ 15 crédits pour le profil avec distinction.

⁵ Voir la liste de cours en annexe avec les clientèles potentielles.

d'articuler de manière argumentée et pertinente les questions de fond que ces problématiques soulèvent afin de parvenir à mieux les analyser et éventuellement à les résoudre. La capacité d'identifier les vrais enjeux d'un problème et de poser les bonnes questions est en effet une condition *sine qua non* pour imaginer et développer des solutions adéquates et constructives à tout problème quel qu'il soit. En cela, la majeure en philosophie, et l'outillage intellectuel qu'elle offre, représente des atouts indiscutables et très profitables dans tout apprentissage, en plus de consolider considérablement la culture générale des étudiantes et des étudiants.

Visant l'acquisition d'une formation en phase avec les cursus des autres universités canadiennes, le nouveau programme permettra aux étudiantes et étudiants de s'initier aux méthodes propres de la discipline philosophique telles que la clarification et l'analyse conceptuelles, la discussion argumentative et la pensée critique, tout en les familiarisant avec les grands courants théoriques qui ont façonné l'histoire de l'humanité jusqu'à aujourd'hui, sous la forme notamment de nos institutions, de notre système politique, de nos normes morales et déontologiques, de nos droits et devoirs, etc. À titre d'exemple, les concepts de liberté, de droit ou d'équité qui guident plusieurs de nos choix et de nos actions dans de nombreux domaines ont connu des variations considérables dans l'histoire des idées; il se révèle très utile d'en connaître l'origine et de les comprendre afin de mieux les définir et de les appliquer de manière rigoureuse dans les débats actuels. Pensons, par exemple, à certaines questions devenues incontournables aujourd'hui telles que les droits des minorités, incluant les minorités de genre ou d'orientation sexuelle, ou les droits des générations futures, notamment à un environnement sain, ou encore les droits des animaux. Pensons aussi aux problèmes inédits dans l'histoire de l'humanité que soulèvent certains développements technologiques tels que les manipulations génétiques, l'intelligence artificielle, la robotisation de nouvelles sphères du travail (assistance médicale, robots-soldats, robots de compagnie, etc.), la surveillance électronique à grande échelle, etc. Les étudiantes et étudiants d'aujourd'hui seront inévitablement appelés, au cours de leur existence, à réfléchir à certaines de ces questions. La réflexion philosophique et l'outillage analytique et argumentatif que proposent les cours de la nouvelle majeure constituent à cet égard un atout indéniable, et ce d'autant plus dans le contexte de confusion informationnelle et de manipulations de toutes sortes qui est devenu le nôtre.

Signalons par ailleurs que nous comptons augmenter la visibilité de notre discipline en dynamisant davantage son rapport avec la communauté, notamment en organisant, hors campus, certaines activités du Cercle Philo (celles sous la forme de « cafés philosophiques »), soit celles de la présentation de *Travaux en cours* de la part des professeurs et des étudiants de dernière année, et des *Pizza-philosophie* préparés par les étudiants, conviant la communauté à des échanges sur des enjeux d'actualité à teneur philosophique.

En somme, cette refonte est susceptible d'améliorer la fréquentation et les inscriptions aux programmes de B.A. avec majeure en philosophie. Tandis que l'un des deux consultants externes (M. Faucher) estime que ces programmes de majeure sont en effet susceptibles de mieux répondre à la fois aux intérêts des étudiantes et étudiants en philosophie ainsi qu'à ceux issus d'autres programmes, le second consultant externe (M. Plourde) est sceptique à ce sujet, eu égard à la clientèle étudiante ciblée, qui souhaite s'inscrire prioritairement dans d'autres majeures. Celui-ci propose comme solution la création de baccalauréats intégrés, avec *double majeure*, qui permettraient aux étudiantes et étudiants de s'inscrire à une majeure en philosophie tout en étant inscrit à une majeure dans une autre discipline. Nous appuyons cette proposition et entreprendrons les démarches nécessaires auprès de l'Administration.

La question des ressources professorales, enfin, ne saurait être passée sous silence. M. Plourde souligne que le tableau des ressources enseignantes et de leurs qualifications (« Programme proposé », section « Ressources ») « fait la démonstration que les ressources humaines compétentes et nécessaires à l'offre d'un tel programme sont suffisantes ». Or il y a eu depuis un départ à la retraite, qui n'a pas encore été remplacé, au motif que la situation, y compris financière, qui prévalait durant la pandémie ainsi que le processus de redéfinition en cours, ne permettaient pas ce renouvellement. L'autre consultant externe, M. Faucher est du même avis que M. Plourde, estimant « qu'il ne faudrait pas que le campus de Moncton compte moins que 4 professeur.e.s (les autres campus semblent aussi avoir le strict minimum d'effectifs) ». L'UARD convient que l'enseignement comodal avec les autres campus (en supposant un soutien technique adéquat dans la mise en place de cette nouvelle forme d'enseignement) pourrait représenter « un avantage secondaire non-négligeable au niveau du recrutement ou des inscriptions à certains cours » (Faucher).

ANNEXE

Liste des cours PHIL et clientèle visée

- PHIL1101 INTRODUCTION À LA PHILOSOPHIE *
- PHIL1150 LOGIQUE ET PENSÉE CRITIQUE * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants dans les diverses disciplines des sciences humaines et en travail social
- PHIL2111 INTRO À L'ÉPISTÉMOLOGIE ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en sciences, en psychologie, en sociologie, en histoire, en science politique et en criminologie
- PHIL2122 PHILOSOPHIE ANTIQUE* / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en histoire, en littérature et en art dramatique
- PHIL2132 CONCEPTIONS DE L'ÊTRE HUMAIN* / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en psychologie, en sociologie, en criminologie et en travail social
- PHIL2210 PHILO DE LA COMMUNICATION* / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en info.-com., en psychologie, et en éducation
- PHIL2235 ÉTHIQUE *
- PHIL2236 INTRO À L'ÉTHIQUE APPLIQUÉE ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en administration, en environnement et en sciences infirmières
- PHIL2245 ÉTHIQUE DE L'ENVIRONNEMENT * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en environnement et en sciences
- PHIL2262 FÉMINISME ET THÉORIES DU GENRE ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en travail social, en criminologie, en science politique, en sociologie et en psychologie
- PHIL2270 LOGIQUE SYMBOLIQUE * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en sciences, en mathématiques, en linguistique et en psychologie
- PHIL2281 ESTHÉTIQUE ET PHILO DE L'ART * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en arts visuels, en art dramatique, en littérature, en musique et en éducation
- PHIL2282 ÉTHIQUE ANIMALE * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en environnement, en biologie, et en sciences
- PHIL2292 ÉTHIQUE DES AFFAIRES ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en administration et en économie
- PHIL3400 PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en histoire et en sciences sociales
- PHIL3410 PHILO SOCIALE ET POLITIQUE * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en science politique, en sociologie et en criminologie
- PHIL3425 LE SIÈCLE DES LUMIÈRES * Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en histoire, en littérature, en sciences humaines et sociales, et en sciences
- PHIL3441 PHILOSOPHIE ET CINÉMA * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en littérature, en art dramatique, en arts visuels et en psychologie

- PHIL3451 ENJEUX ÉTHIQUES EN CRIMINO ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en criminologie, en sociologie, en science politique, en psychologie et en travail social
- PHIL3463 PHILOSOPHIE ET CULTURE * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en sociologie, en travail social, en science politique, en littérature, en arts et en psychologie
- PHIL3475 ÉTHIQUE DE L'INFORMATION * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en info.-com.
- PHIL3482 DROIT ET JUSTICE * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en science politique, en travail social, en criminologie, et les futur.e.s étudiantes et étudiants en droit
- PHIL3523 LANGAGE, PENSÉE ET RAISON * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en psychologie, en mathématiques et en sciences
- PHIL3532 PHILO NON-OCCIDENTALE *
- PHIL3552 PENSÉE MODERNE * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en histoire, en science politique et en sociologie
- PHIL3583 HISTOIRE ET PHILO DES SCIENCES* / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en sciences, en génie, en informatique, en histoire et en sociologie
- PHIL3650 CYBERÉTHIQUE ET IA* / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en informatique et en mathématiques
- PHIL4055 PHILO DES SCIENCES HUMAINES * / ** Ce cours peut notamment intéresser les étudiantes et étudiants en sciences humaines et en sciences sociales
- PHIL4210 LECTURES DIRIGÉES*
- PHIL4220 ESSAI PHILOSOPHIQUE (6 crédits – pour les étudiantes et étudiants au profil avec distinction)
- PHIL4230 PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES* / ** (Cours à contenu variable)

* Cours pouvant intéresser l'ensemble des disciplines (« culture générale »).

** Cours portant sur des problématiques majoritairement contemporaines pouvant intéresser plus directement certaines disciplines.

**Proposition d'une nouvelle majeure en philosophie
(profil régulier et profil avec distinction)**

PROJET DE CRÉATION DE PROGRAMME DE 1^{ER} CYCLE

Veuillez noter que ce formulaire ne devrait pas être utilisé pour la création de mineures.

RENSEIGNEMENTS REQUIS

1. Identification du programme

- 1.1 Établissement(s) présentant le projet.
[Université de Moncton](#)
- 1.2 Faculté(s).
[Arts et sciences sociales](#)
- 1.3 UARD(s), **s'il y a lieu**.
[Philosophie](#)
- 1.4 École(s) / Département(s) / Unité(s) / Secteur(s).
[Philosophie](#)
- 1.4.1 Lieux où sera offert le programme.
[Edmundston 2 premières années *](#)
[Moncton 4 ans](#)
[Shippagan première année *](#)
- * les années subséquentes se font à Moncton.**
- 1.5 Nom du programme.
[Baccalauréat ès arts \(majeure en philosophie\)](#)
- 1.6 Codes de programme de l'établissement (proposés et existants, **s'il y a lieu**), comme ils apparaissent dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (élément IP 2000) (**à remplir par le VRAEAP**).
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 1.7 Type de programme (p. ex. certificat de 1^{er} cycle, diplôme de 1^{er} cycle, baccalauréat).
[Baccalauréat](#)
- 1.8 Diplôme(s) décerné(s).
[B.A. \(majeure en philosophie\)](#)
- 1.9 Calendrier.
- 1.9.1 Session et année des premières inscriptions au nouveau programme, compte tenu de toutes les approbations exigées, y compris celle de la CESPM.
[Automne 2022](#)
- 1.9.2 Année universitaire de la visite des évaluatrices ou évaluateurs externes, après la mise en œuvre du nouveau programme (**à remplir par le VRAEAP**). [Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- Plan de transition, dans le cas de l'abolition d'un programme existant à la suite de l'introduction d'un nouveau programme.
- 1.9.3 Session et année où les dernières étudiantes et étudiants ont été admis au programme existant, **s'il y a lieu**.
[Automne 2021](#)
- 1.9.4 Session et année où les dernières étudiantes et étudiants inscrits au programme existant le termineront, **s'il y a lieu** (voir les *Règlements universitaires* 11.1 et 11.2 pour la durée maximale des études). [Automne 2025](#)
- 1.9.5 **S'il y a lieu**, tout autre renseignement qui aidera la CESPM à comprendre comment le programme existant, approuvé par la CESPM, effectuera la transition au programme proposé.

[Le programme actuel de majeure en philosophie ne compte que deux étudiants. La transition au nouveau programme se fera donc assez facilement dans la mesure où la plupart des cours du programme proposé peuvent très bien s'insérer dans le nouveau programme. Il ne sera pas nécessaire d'offrir deux programmes en parallèle, car la transition entre le programme actuel et le programme proposé se fera très rapidement. Il en va de même pour les deux mineures concernées, à savoir la mineure en philosophie et la mineure en éthique appliquée.](#)

- 1.10 Dates de l'approbation par le Sénat et par le Conseil des gouverneurs (**à remplir par le VRAEAP**).
(1) Sénat (2) Conseil des gouverneurs

2. Description du programme

- 2.1 Décrivez les **buts du programme** (p. ex. « Ce programme vise... ») (**synthèse en 75 mots ou moins**).
[Ce programme offre une formation fondamentale dans différents domaines de la philosophie : éthique, logique, épistémologie, esthétique, métaphysique. Nous étudions les concepts et critères qui définissent ce qui est humain, moral, juste, beau, etc., concepts que nous manions régulièrement pour nous orienter dans le monde](#)

mais sans toujours bien les comprendre. La philosophie comme connaissance critique de soi et du monde permet de mieux comprendre et maîtriser les défis auxquels nous confronte la société contemporaine.

- 2.2 Décrivez la **clientèle cible** du programme.

La clientèle cible est la population étudiante de premier cycle de l'Université de Moncton.

- 2.3 Fournissez **ou annexe** une preuve de la **demande étudiante** (p. ex. résultats d'un sondage, projets pilotes, nombre d'inscriptions aux cours et programmes connexes).

Les cours de philosophie sont des cours très fréquentés par les étudiantes et étudiants de l'ensemble des programmes universitaires. De plus, la mineure en philosophie compte 16 inscriptions et témoigne ainsi de l'intérêt qu'il y a pour cette discipline. En rendant le programme plus souple et attrayant, nous sommes d'avis qu'il pourrait revêtir un intérêt particulier pour la population étudiante.

- 2.4 Nommez chaque **consultante ou consultant externe** (p. ex. professeure, professeur ou autre spécialiste) qui a donné son avis sur le programme proposé **pendant** l'élaboration du programme⁶. **Annexe** la correspondance et les commentaires écrits (normalement, une ou deux pages) des personnes consultées. Incluez un sommaire des mesures prises pour régler les questions soulevées, **s'il y a lieu**.

Dans le cas d'un programme relié à la santé, **annexe** une lettre d'appui du *Comité consultatif sur les ressources humaines en santé dans les Provinces atlantiques* (CCRHSPA).

Dans le cas d'un programme articulé, **annexe** une preuve de consultation d'un groupe consultatif industriel/sectoriel comprenant une variété d'employeuses et employeurs et de spécialistes des domaines pertinents quant au design du programme et aux exigences du marché du travail.

Document des évaluateurs externes

- 2.5 Indiquez et justifiez la durée prévue du programme en années (temps complet et temps partiel, **s'il y a lieu**).

Le programme s'étale sur une durée de quatre années à temps plein, et plus si à temps partiel.

Annexe la feuille de route du programme.

Pour chaque cours obligatoire et cours à option dans la discipline, **annexe** la description au répertoire, les préalables et les résultats d'apprentissage.

Document en annexe – Description des cours

- 2.6 **S'il y a lieu**, décrivez les **exigences particulières du programme** en justifiant toute dérogation aux règlements généraux de l'Université (p. ex. la moyenne minimale requise dans l'ensemble du programme (voir le règlement 8.11.1); l'exigence minimale requise dans certains cours (voir le règlement 8.7); le nombre minimum de cours de niveau 3000 ou 4000 (voir le règlement 2.3.2)).

S.O.

- 2.7 Justifiez le **nom choisi** pour le programme et du ou des diplômes qui seront décernés.

Nous conservons le nom de l'ancien programme, à savoir « majeure en philosophie » dans la mesure où il offre une formation fondamentale dans les principaux domaines de la philosophie : éthique, logique, épistémologie, esthétique et métaphysique.

- 2.8 Précisez les **conditions d'admission** propres au programme.

Condition « A » ☒; condition « B » ☐; condition « C » ☐; condition « D » ☐.

S'il y a lieu, décrivez les **conditions particulières d'admission**.

Pour être admis au profil avec distinction, la personne étudiante doit avoir obtenu 60 crédits et avoir une moyenne de 2,8 sur une échelle de 4,3. La moyenne de maintien est établie à 3,0 sur 4,3.

S'il y a lieu, décrivez les **diverses voies d'admission**.

Cliquez ici pour saisir le texte.

- 2.9 Décrivez les **modes de prestation** du programme (p. ex. enseignement traditionnel en salle de classe, enseignement à l'aide de technologies ou d'autres modes d'enseignement à distance [précisez], apprentissage par l'expérience et laboratoires).

La formation en philosophie fait appel aux outils pédagogiques universitaires tant classiques que technologiques :

1) classiques : cours magistraux et séminaires, analyse de textes, travaux de recherche individuels, rédaction de dissertations, exercices d'application et discussions en classe, débats contradictoires, présentations orales, exercices de lecture et d'analyse logique et conceptuelle. La rédaction de travaux, les exercices et discussions en classe et la préparation aux examens permettent l'assimilation progressive de la matière et le développement de la pensée analytique et critique.

2) technologiques : tous les supports pédagogiques et technologiques sont utilisés : présentations en classe avec tableau, présentations PowerPoint, liens internet (vidéos et audios), films, plateformes CLIC et TEAMS, etc.

⁶ Une fois que la proposition sera soumise à la CESPm, celle-ci invitera aussi les autres universités des Provinces maritimes à fournir des commentaires écrits dans un délai de deux semaines. Il est important de ne pas confondre ces consultations avec le processus d'évaluation externe sous la *Politique d'évaluation des programmes*. Dans le cas d'un programme essentiellement nouveau, il est recommandé d'entreprendre une évaluation externe sous cette politique. Voir l'annexe 4 : http://www.cespm.ca/resources/%C3%89valuation_des_programmes_universitaires_avant_leur_mise_en_%C5%93uvre.pdf.

- 2.10 **Comparez le programme proposé avec d'autres programmes** offerts ailleurs dans les Maritimes, au Canada ou aux États-Unis. **S'il y a lieu, annexe** la correspondance (comme preuve de consultation) des établissements postsecondaires de la région et de l'extérieur de la région qui offrent des programmes semblables, équivalents ou comparables.

Le programme proposé est au diapason avec les programmes de majeure en philosophie dans les autres universités canadiennes, tant francophones qu'anglophones. Il offre une formation de base avec un socle de quatre cours élémentaires et une belle variété de cours thématiques couvrant un maximum de champs de spécialisation en philosophie, avec un accent sur l'éthique en raison de l'existence d'une mineure en éthique appliquée que nous offrons déjà. En annexe se trouvent les descriptions des programmes de majeures en philosophie offerts par trois universités anglophones du Nouveau-Brunswick.

3. Résultats d'apprentissage

- 3.1 Complétez et **annexe** le **Tableau – Résultats d'apprentissage (1^{er} cycle)** en précisant les résultats d'apprentissage au niveau du diplôme et au niveau du programme et en décrivant les mécanismes qui permettront de les atteindre.

- 3.2 Décrivez les **stratégies d'apprentissage** (p. ex. la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs, la découverte guidée, les exposés interactifs, lectures et analyses de textes, dissertations, comptes rendus, travaux pratiques, projets de recherche, analyses de cas, visites dans des institutions et organismes) (**synthèse en 100 mots ou moins**).

La formation en philosophie fait appel aux outils pédagogiques universitaires courants : cours magistraux et séminaires, analyse de textes, travaux de recherche individuels, rédaction de dissertations, exercices d'application et discussions en classe, débats contradictoires, présentations orales, exercices de lecture et d'analyse logique et conceptuelle. La rédaction de travaux, les exercices et discussions en classe et la préparation aux examens permettent l'assimilation progressive de la matière et le développement de la pensée analytique et critique.

- 3.3 **S'il y a lieu**, décrivez toutes les exigences relatives à l'**agrément**.

S.O.

- 3.4 Précisez les **débouchés** prévus pour les diplômées et diplômés ainsi que les possibilités de poursuite des **études aux cycles supérieurs**.

En tant que discipline fondamentale ET généraliste, centrée sur la rigueur conceptuelle et argumentative, la philosophie offre de nombreux débouchés dans plusieurs domaines. Elle procure une excellente formation aux futurs juristes, journalistes, politologues, politiciens, éducateurs, et même entrepreneurs. Toute personne appelée à défendre des points de vue argumentés et convaincants profite d'une formation en philosophie, dont l'outil de base est la rigueur argumentative et la logique.

La majeure en philosophie (profil avec distinction) permet par ailleurs la poursuite d'études supérieures en philosophie ou dans un domaine connexe.

4. Ressources humaines

- 4.1 Complétez et **annexe** le **Tableau - Ressources humaines** pour tous les membres du corps professoral affectés au programme. **Annexe** le **curriculum vitae** de tous les professeures et professeurs inscrits au tableau.

- 4.2 Décrivez la **composition du corps professoral** affecté au programme :

- 4.2.1 Diplômes et titres de compétence exigés des membres du corps professoral qui enseigneront les cours du programme.

Les membres du corps professoral du programme doivent être titulaires d'un doctorat en philosophie (ou être sur le point de l'obtenir).

- 4.2.2 Diplômes et titres de compétence exigés des membres du corps professoral agissant à titre de superviseures et superviseurs de la recherche, de la pratique clinique ou de l'exposition dans le cadre du programme.

S. O.

- 4.2.3 Responsabilités actuelles en matière d'enseignement, de mentorat et de supervision des membres du corps professoral comparativement aux responsabilités prévues dans le cadre du nouveau programme.

Les responsabilités sont les mêmes.

- 4.2.4 Proportion des membres du corps professoral affectés au programme à temps plein et à temps partiel.

Le nouveau programme nécessitera l'ensemble des membres de l'UARD de philosophie.

- 4.3 Décrivez les **autres ressources humaines** qui seront mises à contribution pour appuyer le programme (p. ex. professeures et professeurs auxiliaires, conférencières et conférenciers, personnel de soutien administratif).

Nous avons trois chargés de cours et une secrétaire pour le soutien administratif.

- 4.4 **Annexe** un **plan de déploiement** des ressources humaines pour les cinq premières années qui tient compte du programme proposé et des programmes maintenant offerts.

Cf. annexe

- 4.5 Fournissez une **estimation des ressources humaines supplémentaires** qui seront nécessaires après les cinq premières années du programme.

Le programme a été conçu en fonction des ressources actuelles du l’UARD de philosophie. Aucune ressource humaine supplémentaire ne sera nécessaire.

5. Incidences sur les ressources

5.1 Décrivez dans quelle mesure les **ressources actuelles** (domaines : bibliothèque, espace, équipement, etc.) suffiront. **Annexez** tous les rapports pertinents sur les ressources actuelles, y compris un rapport sur les ressources des bibliothèques.
Les ressources actuelles sont suffisantes.

5.2 **S’il y a lieu**, décrivez les **ressources supplémentaires nécessaires** dans les mêmes domaines énumérés au paragraphe 5.1.
s. o.

5.3 Complétez et **annexez** le **Tableau – Budget** en indiquant les **inscriptions**, les revenus et les dépenses prévus (sommes différentielles et totales) pendant la mise en œuvre du programme et ce, pour **chaque** année, la dernière année aboutissant à la stabilité du programme (habituellement, il est pleinement opérationnel après la cinquième année de fonctionnement).

5.4 **Si des ressources supplémentaires sont requises, mais ne sont pas en place au moment de présenter le projet, annexez un plan détaillé et crédible décrivant comment le financement sera obtenu.** Ce document peut porter la marque « confidentiel » afin d’éviter sa divulgation.
s. o.

5.5 **S’il y a lieu**, décrivez les **possibilités de collaboration** avec d’autres établissements (universitaires et non universitaires) de la région ou d’ailleurs au Canada pour la prestation du programme et des mesures prises à cet égard.
s. o.

5.6 Décrivez les **répercussions de l’utilisation des ressources financières sur les autres programmes**, y compris la suppression ou la réduction de l’importance de programmes pour faire place au nouveau programme. (p. ex. dégrèvements pour l’enseignement, la supervision ou le soutien administratif au programme; réduction de la disponibilité des salles de classe ou des laboratoires)
s. o.

6. Autres renseignements

6.1 **S’il y a lieu**, fournissez ou **annexez tout autre renseignement** susceptible d’aider la CESPM à évaluer la qualité du programme proposé.

Le nouveau programme proposé vient remplacer l’ancien programme de majeure en philosophie, avec l’ajout d’un profil avec distinction qui permettra aux étudiantes et étudiants qui le souhaitent de poursuivre des études de 2e cycle en philosophie dans une autre Université. L’offre de cours a été pensée en fonction des remarques des évaluateurs externes de l’ancien programme, et met beaucoup plus l’accent sur des enjeux contemporains, qui rendront le nouveau programme beaucoup plus attrayant pour les étudiantes et étudiants de l’Université de Moncton. Parmi ces enjeux, les questions de sociétés liées à l’environnement (2 cours) au développement de la science et des nouvelles technologies (plusieurs cours), aux discussions sur la justice et l’équité, sur l’identité personnelle, etc.

7. Renseignements complémentaires exigés (pour les programmes offerts à l’aide des technologies ou d’autres modes d’enseignement à distance)

s. o.

7.1 Décrivez comment les **modes de prestation** contribueront à enrichir l’apprentissage des étudiantes et étudiants et à créer un sentiment d’appartenance à la communauté universitaire, autant parmi les étudiantes et étudiants qu’entre les membres de la population étudiante et les membres du corps professoral.

s. o.

7.2 Décrivez les **mécanismes de soutien** offerts aux membres du corps professoral (p. ex. formation pédagogique obligatoire ou facultative, soutien technique pour la conception des cours et l’enseignement) et aux étudiantes et étudiants (p. ex. initiation obligatoire ou facultative à l’utilisation de la technologie, communications sur les attentes relatives aux rapports interpersonnels et au rendement).

s. o.

7.3 Décrivez dans quelle mesure les **membres du corps professoral seront disponibles** pour les étudiantes et étudiants et pourront leur faire part de leurs commentaires; décrivez aussi les possibilités d’échange entre les étudiantes et étudiants dans le cadre de ce programme.

s.o.

7.4 Décrivez les **mécanismes mis en place** pour s’assurer des paramètres suivants pour le programme proposé :

7.4.1 les systèmes de gestion des cours sont fiables, adéquats et adaptables

s. o.

7.4.2 le matériel informatique, les logiciels et les autres ressources et supports technologiques sont appropriés

S. O.

7.4.3 les technologies et le matériel sont en bon état et à jour

S. O.

7.4.4 l'infrastructure permettra le soutien des services existants et l'expansion des cours offerts en ligne.

S. O.

8. Renseignements complémentaires exigés (pour les programmes offerts en collaboration, y compris les programmes articulés)

S. O.

8.1 **Annexez** des **lettres avec signature** des partenaires confirmant que le projet est présenté en collaboration.

Annexez une copie des **ententes signées par les établissements** pour assurer la qualité du programme proposé et pour décrire la répartition des responsabilités pour tous les aspects pertinents du programme, y compris la gestion et la prestation, de même que les moyens par lesquels les normes du programme seront respectées, avec des voies hiérarchiques et redditionnelles clairement définies.

Fournissez une description des ententes qui aborde les éléments suivants :

- La répartition détaillée des responsabilités parmi les unités académiques qui contribuent au programme. Cela peut comprendre, sans s'y limiter, la responsabilité de la gestion générale du programme et de ses composantes, la vérification de l'assurance de la qualité et l'évaluation du programme, l'établissement de modalités et de critères d'évaluation pour assurer un suivi approprié, de même que les communications internes et externes des établissements.
- La répartition détaillée des responsabilités parmi les unités administratives qui contribuent au programme. Cela peut comprendre, sans s'y limiter, l'inscription, l'établissement de rapports sur les effectifs, les services de conseil aux étudiantes et étudiants et les décisions relatives aux progrès d'une étudiante ou d'un étudiant individuel pendant le programme (p. ex. évaluation et appels).
- Le partage des coûts et des revenus, tant à court terme (mise en œuvre du programme) qu'à long terme (maintien et mises à jour). Cela comprend une entente en vertu de laquelle chaque établissement est financé directement pour la partie du programme qu'il offre si les étudiantes et étudiants sont inscrits et versent les droits exigés à l'établissement où ils suivent leurs cours. Si les étudiantes et étudiants se déplacent d'un établissement à l'autre au cours d'un semestre donné ou d'une année donnée, d'autres ententes doivent être conclues et décrites.
- Les modalités et normes relatives à l'admission des étudiantes et étudiants, à leur progression tout au long du programme et à l'obtention du diplôme, et l'harmonisation de ces composantes entre deux établissements ou plus.
- L'information et les données à communiquer pour les relevés de notes et les diplômes qui seront remis par les deux établissements ou plus.
- Les modalités pour résoudre les différends susceptibles de survenir entre les parties à cette entente de collaboration.
- Les modalités pour protéger les étudiantes et étudiants en cas de résiliation de l'entente.

S. O.

8.2 Décrivez les principaux **éléments que chaque établissement apporte** au programme (p. ex. expertise disciplinaire, expérience pratique).

S. O.

8.3 Décrivez **le processus et le cycle d'évaluation** que l'établissement propose d'appliquer après la mise en œuvre du programme. Le processus d'évaluation doit tenir compte des éléments offerts par **chacun** des établissements participants. Un mécanisme intégré de coopération doit être mis en place pour l'évaluation du **programme dans son ensemble** (c.-à-d. l'évaluation de l'ensemble du programme, y compris la transition d'un établissement à l'autre), en tenant compte des politiques et modalités de chaque partenaire, de la fréquence des évaluations, des normes et de l'étendue de l'évaluation du programme.

Dans le cas d'un programme articulé, la politique devrait inclure un processus de suivi des diplômées et diplômés afin de déterminer si le programme a permis de réaliser les objectifs (offrir aux diplômées et diplômés un accès plus rapide à un emploi ou à revenu satisfaisant et voir à ce qu'ils acquièrent les compétences propres à l'exercice d'une profession ainsi que des compétences générales de niveau postsecondaire).

S. O.

8.4 **Dans le cas d'un programme articulé**, décrivez la composition du comité responsable de la coordination entre les établissements (voir section 2.3.1.1 de la *Politique*) et **annexez le mandat, de même que la liste des membres**.

S. O.

ANNEXES

Avant de soumettre un projet de programme à l'examen de la CESP, **veuillez vous assurer d'avoir annexé ou inclus, s'il y a lieu, chacun** des éléments suivants :

1. ANNEXES OBLIGATOIRES

Pour tous les programmes :

- ☒ Liste complète des annexes au projet de programme.

- ☒ 2.4 Correspondance et commentaires écrits (normalement, une ou deux pages) des spécialistes externes consultés **pendant** l'élaboration du programme.
- ☒ 2.5 Feuille de route du programme.
- ☒ 2.5 (*pour chaque cours obligatoire et cours à option dans la discipline*) Description au répertoire, préalables et résultats d'apprentissage.
- ☒ 3.1 Tableau – Résultats d'apprentissage (1^{er} cycle).
- ☒ 4.1 [Tableau - Ressources humaines](#).
- ☒ 4.1 Curriculum vitae de tous les professeurs et professeurs inscrits au Tableau – Ressources humaines.
- ☒ 4.4 Plan de déploiement des ressources humaines.
- ☒ 5.1 Rapports sur les ressources actuelles, y compris un rapport sur les ressources des bibliothèques.
- ☐ 5.3 [Tableau – Budget](#) (avec les inscriptions).

Pour tout programme relié à la santé :

- ☐ 2.4 Lettre d'appui du CCRHSPA.

Dans le cas d'un programme articulé ou offert en collaboration :

- ☐ 2.4 Preuve de consultation d'un groupe consultatif industriel/sectoriel comprenant une variété d'employeuses et employeurs et de spécialistes des domaines pertinents.
- ☐ 8.1 Lettre(s) avec signature des partenaires confirmant que le projet est présenté en collaboration.
- ☐ 8.1 Ententes signées par les établissements.
- ☐ 8.4 Mandat et liste des membres du comité responsable de la coordination entre les établissements.

2. ANNEXES À INCLURE, S'IL Y A LIEU

- ☐ 2.3 Preuve de la demande étudiante (p. ex. résultats d'un sondage, analyse d'un projet pilote).
- ☐ 2.10 Correspondance (comme preuve de consultation) des établissements postsecondaires de la région et de l'extérieur de la région qui offrent des programmes semblables, équivalents ou comparables.
- ☐ 3.4 Lettres d'appui des établissements d'accueil éventuels, des employeuses et employeurs éventuels ou des associations professionnelles pertinentes (d'un groupe consultatif de l'industrie **dans le cas d'un programme articulé**).
- ☐ 5.4 Plan d'obtention du financement avec des lettres d'engagement en matière de financement ou d'intention de financer des sources externes.
- ☒ 6.1 Renseignements supplémentaires susceptibles d'aider la CESPM à évaluer la qualité du programme proposé : **Lettre de présentation du dossier**

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 10 mars 2021

Département : Philosophie

Nom du programme : B.A. (majeure en philosophie) – profil régulier

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

FORMATION FONDAMENTALE 66 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 45 CR.

Obligatoires 9 CR.

PHIL1101 Introduction à la philosophie 3
PHIL1150 Logique et pensée critique 3
PHIL2235 Éthique 3

Cours à option 36 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

PHIL2132 Conceptions de l'être humain 3
PHIL2111 Intro à l'épistémologie 3

Choisir 33 crédits, dont au moins 18 crédits de niveau 3000 ou 4000, parmi les cours de sigle PHIL (à l'exception du cours PHIL4220) :

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 21 CR.

Cours à option 21 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

HIST1501 Civilisation gréco-romaine 3
HIST1800 Le Moyen-Âge 3
HIST2810 L'Europe depuis 1815 3
HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815 3

Choisir 18 crédits de cours au choix parmi les sigles suivants : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ASTR, BICH, BIOL, CHIM, ECON, FASS, GEOG, HIST, INFO, LING, LITT, MATH, MULT, PHYS, PSYC, SCPO, SOCI, SCRE, STAT, TRAD

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.

MINEURE 24 CR.

GLOBAL 120 CR.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : HIST1501, HIST1800, HIST2810 ou HIST2863.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : PHIL2235

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG4.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : PHIL1101

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL1150

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600 (1).

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

(1) Voir l'avis pour les exigences en français.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 10 mars 2021

Département : Philosophie

Nom du programme : B.A. (majeure en philosophie) – profil avec distinction

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

FORMATION FONDAMENTALE 66 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 60 CR.

Obligatoires 15 CR.

PHIL1101 Introduction à la philosophie 3
PHIL1150 Logique et pensée critique 3
PHIL2235 Éthique 3
PHIL4220 Essai philosophique 6

Cours à option 45 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

PHIL2132 Conceptions de l'être humain 3
PHIL2111 Intro à l'épistémologie 3

Choisir 42 crédits, dont au moins 18 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000, parmi les cours de sigle PHIL.

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 6 CR.

Cours à option 6 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

HIST1501 Civilisation gréco-romaine 3
HIST1800 Le Moyen-Âge 3
HIST2810 L'Europe depuis 1815 3
HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815 3

Choisir 3 crédits de cours au choix parmi les sigles suivants : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ASTR, BICH, BIOL, CHIM, ECON, FASS, GEOG, HIST, INFO, LING, LITT, MATH, MULT, PHYS, PSYC, SCPO, SOCI, SCRE, STAT, TRAD

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.

MINEURE 24 CR.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : HIST1501, HIST1800, HIST2810 ou HIST2863.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : PHIL2235

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG4.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : PHIL1101

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL1150.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600 (1).

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

(1) Voir l'avis pour les exigences en français.

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

X Proposition d'un nouveau programme
Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat ès arts (majeure en philosophie – profil régulier)

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

B. A. (majeure en philosophie)

1.4 Durée du programme

4 ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton (4 ans)

Edmundston (2 premières années)

Shippagan (première année)

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2025

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Ce programme offre une formation fondamentale dans différents domaines de la philosophie : éthique, logique, épistémologie, esthétique, métaphysique. Nous étudions les concepts et critères qui définissent ce qui est *humain, moral, juste, beau*, etc., concepts que nous manions régulièrement pour nous orienter dans le monde mais sans toujours bien les comprendre. La philosophie comme connaissance critique de soi et du monde permet de mieux comprendre et maîtriser les défis auxquels nous confronte la société contemporaine.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation en philosophie fait appel aux outils technologiques contemporains (PowerPoint, sites web, plateformes CLIC, etc.) et aux outils pédagogiques universitaires classiques : cours magistraux et séminaires, analyse de textes (définition des concepts, identification des arguments), travaux de recherche individuels ou en groupes, rédaction de dissertations, exercices d'analyse ou d'application (mises en situation, résolution de problèmes), discussions en classe et débats contradictoires (joutes argumentatives), présentations orales individuelles ou en groupes. La rédaction de travaux, les exercices et discussions en classe et les examens permettent l'assimilation de la matière et le développement d'une pensée analytique rigoureuse et critique.

2.3 Conditions d'admission

- Condition « A » ☒
- Condition « B » ☐
- Condition « C » ☐
- Condition « D » ☐

- **Autres exigences particulières (s'il y a lieu)**

L'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.

- **2.4 Autres exigences du programme (s’il y a lieu)**
S.O.

2.5 Profil du programme

FORMATION FONDAMENTALE 66 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 45 CR.

Obligatoires 9 CR.

PHIL1101 Introduction à la philosophie 3

PHIL1150 Logique et pensée critique 3

PHIL2235 Éthique 3

Cours à option 36 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

PHIL2132 Conceptions de l’être humain 3

PHIL2111 Intro à l’épistémologie 3

Choisir 33 crédits, dont au moins 18 crédits de niveau 3000 ou 4000, parmi les cours de sigle PHIL (à l’exception du cours PHIL4220) :

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 21 CR.

Cours à option 21 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

HIST1501 Civilisation gréco-romaine 3

HIST1800 Le Moyen-Âge 3

HIST2810 L’Europe depuis 1815 3

HIST2863 L’Europe de 1400 à 1815 3

Choisir 18 crédits de cours au choix parmi les sigles suivants : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ASTR, BICH, BIOL, CHIM, ECON, FASS, GEOG, HIST, INFO, LING, LITT, MATH, MULT, PHYS, PSYC, SCPO, SOCI, SCRE, STAT, TRAD

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.

MINEURE 24 CR.

GLOBAL 120 CR.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l’Autre et/ou internationalisation : HIST1501, HIST1800, HIST2810.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : PHIL2235

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l’interdisciplinarité : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG4.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : PHIL1101

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL1150

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600 (1).

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

(1) Voir l'avis pour les exigences en français.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

<u>CPR-4</u>	Sommaire d'un nouveau cours
<u>CPR-5</u>	Modification d'un cours existant
<u>CPR-6</u>	Abolition d'un cours
<u>CPR-7</u>	Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
<u>CPR-8</u>	Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
<u>CPR-10</u>	Information nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
<u>CPR-11</u>	Feuille de route

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

**X Proposition d'un nouveau programme
Modification d'un programme**

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat ès arts (majeure en philosophie – profil avec distinction)

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

B. A. (majeure en philosophie)

1.4 Durée du programme

4 ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton (4 ans)

Edmundston (2 premières années)

Shippagan (première année)

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2025

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Ce programme offre une formation fondamentale dans différents domaines de la philosophie : éthique, logique, épistémologie, esthétique, métaphysique. Nous étudions les concepts et critères qui définissent ce qui est *humain, moral, juste, beau*, etc., concepts que nous manions régulièrement pour nous orienter dans le monde mais sans toujours bien les comprendre. La philosophie comme connaissance critique de soi et du monde permet de mieux comprendre et maîtriser les défis auxquels nous confronte la société contemporaine.

Les personnes étudiantes du profil avec distinction seront appelés à suivre plus de cours dans la discipline principale, dont une activité de fin d'études (6 crédits). La majeure avec distinction mène à une plus grande capacité de conceptualisation, à des connaissances approfondies, à un savoir disciplinaire plus étendu et à une meilleure saisie des méthodes, notamment par la recherche. Elle s'adresse notamment aux personnes étudiantes qui souhaitent poursuivre leurs études au 2^e cycle.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation en philosophie fait appel aux outils technologiques contemporains (PowerPoint, sites web, plateformes CLIC, etc.) et aux outils pédagogiques universitaires classiques : cours magistraux et séminaires, analyse de textes (définition des concepts, identification des arguments), travaux de recherche individuels ou en groupes, rédaction de dissertations, exercices d'analyse ou d'application (mises en situation, résolution de problèmes), discussions en classe et débats contradictoires (joutes argumentatives), présentations orales individuelles ou en groupes. La rédaction de travaux, les exercices et discussions en classe et les examens permettent l'assimilation de la matière et le développement d'une pensée analytique rigoureuse et critique.

2.3 Conditions d'admission

- Condition « A » X
- Condition « B » ☐
- Condition « C » ☐
- Condition « D » ☐

▪ Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

L'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

CONDITION D'ADMISSION SPÉCIFIQUE AU PROFIL

Pour être admise au profil avec distinction, la personne étudiante doit avoir obtenu 60 crédits et avoir une moyenne d'au moins 2,8 sur 4,3. La moyenne de maintien est établie à 3,0 sur 4,3.

2.5 Profil du programme

FORMATION FONDAMENTALE 66 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 60 CR.

Obligatoires 15 CR.

PHIL1101 Introduction à la philosophie	3
PHIL1150 Logique et pensée critique	3
PHIL2235 Éthique	3
PHIL4220 Essai philosophique	6

Cours à option 45 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

PHIL2132 Conceptions de l'être humain	3
PHIL2111 Intro à l'épistémologie	3

Choisir 42 crédits, dont au moins 18 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000, parmi les cours de sigle PHIL.

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 6 CR.

Cours à option 6 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

HIST1501 Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800 Le Moyen-Âge	3
HIST2810 L'Europe depuis 1815	3
HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815	3

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

Choisir 3 crédits de cours au choix parmi les sigles suivants : ALLE, ANGL, ARDR, ARVI, ASTR, BICH, BIOL, CHIM, ECON, FASS, GEOG, HIST, INFO, LING, LITT, MATH, MULT, PHYS, PSYC, SCPO, SOCI, SCRE, STAT, TRAD

<i>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</i>	30 CR.
<i>MINEURE</i>	24 CR.
<i>GLOBAL</i>	120 CR.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : HIST1501, HIST1800, HIST2810 ou HIST2863.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : PHIL2235

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG4.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : PHIL1101

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL1150.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600 (1).

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

(1) Voir l'avis pour les exigences en français.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

<u>CPR-4</u>	Sommaire d'un nouveau cours
<u>CPR-5</u>	Modification d'un cours existant
<u>CPR-6</u>	Abolition d'un cours
<u>CPR-7</u>	Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
<u>CPR-8</u>	Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
<u>CPR-10</u>	Information nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
<u>CPR-11</u>	Feuille de route

Annexe E

Rapport des consultants externes

Montréal, le 23 juin 2021

Au vice-doyen de la faculté des arts et des sciences sociales,

Vous m'avez demandé de donner mon avis sur la création d'un programme de B.A. avec majeure en philosophie à l'université de Moncton en remplacement du programme de B.A. avec spécialisation en philosophie et de l'ancienne majeure en philosophie. J'avais à ma disposition les avis des évaluateurs externes Sweet et Lacroix datant de 2017, une réaction du décanat de la FASS à ce rapport datant elle aussi de 2017 ainsi que documents relatifs aux programmes actuels et celui proposé par le département de philosophie. J'ai également pu discuter par zoom de certains aspects des programmes avec vous. Notez que je n'avais pas en main de chiffres sur la fréquentation passée et actuelle des différents programmes, outre ceux donnés par les évaluateurs dans leur rapport. Ce que je crois comprendre entre les lignes, c'est que plusieurs cours de philosophie sont très bien fréquentés, mais qu'il n'y a pas énormément d'étudiant.e.s inscrit.es dans le programme de B.A. avec spécialisation en philosophie, d'où la nécessité d'une réforme de programme.

Puisqu'il n'y a pas de format précis auquel mon avis doit se conformer, j'ai choisi d'identifier les recommandations les plus importantes du rapport des évaluateurs Sweet et Lacroix et d'examiner les réponses apportées par le département de philosophie à chacune d'elles. Comme me le demandait le vice-recteur, j'insiste sur « le contenu et l'intérêt que présente [le programme] à la fois pour l'établissement et pour la population étudiante ».

Il me semble qu'il y a quelque chose d'important à dire avant d'aller plus loin. Je comprends très bien le caractère généraliste de l'université de Moncton et les contraintes budgétaires qui ont menées à l'examen des différents programmes (et à la réforme du programme). Mais je suis aussi conscient de l'une de ses missions qui doit être gardée à l'esprit, soit celle de fournir « à la population acadienne et à la Francophonie en général des programmes de formation de la plus haute qualité » (<https://www.umoncton.ca/notreumoncton/a-propos>). En effet, la logique comptable ne peut être la seule à déterminer les choix qui seront fait concernant les programmes. Il importe de permettre aux francophones de la région (du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs dans les maritimes) d'avoir accès à un service qui ne pourrait, autrement, qu'être disponible dans les universités anglophones ou encore dans les universités hors-province. Je pars donc du principe qu'il faut offrir des programmes équivalents à ceux qu'on trouve dans les universités généralistes anglophones de la région.

Je résume ici les principales recommandations des évaluateurs :

- (1) Appel à une refonte du programme : D'abord, (a) on suggérait d'abolir le baccalauréat avec spécialité en philosophie. Ensuite, (b) on recommandait de diminuer l'offre de cours très spécialisés (ou trop « pointus », comme « Philosophie du langage ») dans des domaines qui n'intéressent que peu

129

d'étudiants ainsi que de mettre à jour l'offre actuel de façon à refléter les changements sociaux et philosophiques. Parallèlement et en solution aux problèmes évoqués, on demandait d'augmenter celles de cours dans des domaines répondant plus à des problèmes contemporains et peut-être plus à même d'attirer des étudiants d'autres programmes (philosophie des sciences cognitives, bioéthique, éthique professionnelle). On recommandait également une plus grande ouverture des programmes, avec peut-être moins d'exigences philosophiques préalables.

- (2) Exigence plus forte pour les étudiants du programme de majeure en philosophie de suivre des cours d'histoire de la philosophie (au moins 9 crédits en histoire de la philosophie);
- (3) Développement d'une mineure en éthique appliquée avec des cours adaptés aux étudiant.e.s qui s'y inscriront (avec un investissement important d'un ou une professeur.e dans le domaine et plus généralement, dans la recherche socialement pertinente et plus grande visibilité des professeurs);
- (4) Formulation claire des objectifs des programmes (on observait un tiraillement entre la volonté de former des philosophes et celle de contribuer à la formation d'étudiant.e.s qui ne se destinent pas à une carrière en philosophie).
- (5) Meilleure utilisation des ressources réparties sur les divers campus (par exemple, par le moyen de cours en visioconférence)
- (6) Plus de cours au niveau 1000 pour attirer un plus grand nombre d'étudiant.e.s dans les cours de philosophie.
- (7) Offrir des activités philosophiques plus ouvertes, hors campus, utilisation des médias sociaux, etc.
- (8) Permettre d'obtenir un certificat en suivant des cours du soir ou à l'extérieur des heures ouvrables.

Concernant (1a), le baccalauréat avec spécialisation a été éliminé et a été remplacé par le profil majeure en philosophie profil régulier et profil avec distinction (15 crédits supplémentaires, dont 6 pour un essai philosophique). Le profil régulier comprend 9 crédits de cours obligatoires (ce qui est très peu, notons-le. Par exemple, notre programme de majeure demande de suivre 10 cours obligatoires, ce qui est peut-être un peu trop) et une grande flexibilité dans le choix des cours en option. Ici, le département me semble avoir répondu parfaitement aux demandes des évaluateurs.

Par ailleurs, j'ai discuté avec le directeur des études avancées chez-nous pour savoir si un.e étudiant.e provenant du programme de majeure régulier ou avec distinction pourrait être admis.e à la maîtrise chez-nous. Selon lui, le diplôme de majeure avec profil régulier serait suffisant et il n'y aurait pas de mise à niveau nécessaire (par le biais d'une propédeutique). Une exception possible, qui commanderait la prise d'un ou deux cours, serait celui de quelqu'un qui aurait pris des cours très, très spécialisés en philosophie de telle façon que les domaines de base exigés (par exemple, éthique ou logique, grandes périodes historiques) ne soient pas couverts. Selon lui, cette situation représenterait l'exception dans le programme tel qu'il est conçu. Quant à lui, le profil

avec distinction, avec l'ajout de crédits, pourrait faire la différence dans les programmes où les places sont comptées et où les financements sont donnés au compte-gouttes (parce que l'essai qui est exigé dans ce programme n'est généralement pas utilisé dans les programmes francophones, du moins au Québec). En plus, le fait de rédiger un long essai prépare particulièrement bien les étudiant.e.s à la maîtrise où les exigences sont beaucoup plus importantes qu'au baccalauréat et où plusieurs se butent aux demandes d'un travail de longue haleine comme celui de la rédaction d'un mémoire).

Concernant (1b), 20 cours ont été abolis et 15 nouveaux ont été créés, avec une emphase sur les thématiques contemporaines. On peut donc qualifier la refonte de majeure! Le nouveau programme répond aux demandes des évaluateurs en réduisant considérablement le nombre de cours d'histoire de la philosophie (sur des époques ou des auteurs) pour les remplacer par des cours thématiques sur des sujets contemporains et moins pointus (voir la fin de mon rapport pour des propositions supplémentaires), tout en fournissant (par le biais des cours d'époques restants) une base historique essentielle pour ceux et celles qui se destinent à une carrière dans le domaine (ou qui voudraient acquérir une connaissance plus pointue d'une époque, par exemple dans le cas d'étudiant.e.s provenant d'un programme en histoire ou en littérature).

Je confirme également que l'offre du programme proposé est maintenant en phase avec les programmes de majeure dans les universités canadiennes francophones et anglophones.

Toujours concernant 1(b), il est un peu difficile de comprendre le rôle du cours de (PHI-3523) « philosophie analytique » dans les cours proposés, surtout si les autres traditions philosophiques (existentialisme, phénoménologie, etc.) ne sont pas représentées. Dans l'état, l'intitulé semble être un reliquat d'anciennes versions du programme. Peut-être devrait-il être renommé : par exemple, « Langage, esprit et action » ou « Langage, pensée et raison » pour ne pas donner l'impression qu'on n'étudie qu'une seule des grandes traditions philosophiques et que le programme est débalancé ou biaisé en faveur d'une tradition.

Concernant (2), soit offrir une formation en histoire de la philosophie plus adéquate, disons que la balance entre les objectifs de formation fondamentale et d'ouverture du programme à des étudiant.e.s provenant d'autres programmes a un impact sur l'offre de cours plus historiques. Il n'y a en effet maintenant plus que trois cours « d'époque » alors qu'il y en avait plus que le double dans l'ancien programme. Ceci pourrait sembler compromettre l'atteinte de cette recommandation, mais il faut voir que plusieurs cours thématique (esthétique, épistémologie, etc.) permettent d'acquérir cette formation historique d'une autre façon. Au final, je suis convaincu que les étudiant.e.s auront une formation historique équivalente à celle qui leur était offerte dans l'ancien programme, même si celle-ci aura été acquise de façon plus parcellaire ou par tranches (à travers

l'étude de thématiques ou domaines de la philosophie, par exemple en esthétique ou en éthique).

Concernant (3), soit la création certificat en éthique appliquée, je crois que c'est une excellente idée. Celui-ci positionnerait l'université comme un des leaders dans le monde francophone. En effet, une recherche non-exhaustive dans diverses universités francophones montre que les formations spécialisées en éthique appliquée sont généralement disponibles uniquement aux études supérieures (comme le remarquaient les évaluateurs). Par exemple : Sherbrooke (microprogramme de deuxième cycle en éthique appliquée, D.E.S.S. en éthique appliquée), Rimouski (maîtrise en éthique), Laval (Diplôme d'études supérieures spécialisées en éthique appliquée, microprogramme de deuxième cycle en éthique appliquée de la santé), pour ce que je peux en voir, l'université de Montréal (microprogramme de 2^e cycle en éthique clinique, maîtrise en bioéthique), UQTR (programme court de deuxième cycle en éthique des sciences et des technologies). Il n'y a que l'université d'Ottawa (mineure en éthique appliquée, majeure en éthique et société) et le collège Dominicain (certificat en philosophie [éthique appliquée]) qui offrent une formation similaire à celle offerte par le nouveau programme. Pour avoir déjà évalué le programme de l'université d'Ottawa cependant, je peux dire qu'il y a quelques problèmes avec l'offre de cours en français parfois (quand il n'y a pas assez d'étudiant.e.s francophones dans les cours, ceux.celles-ci doivent se rabattre sur les cours en anglais). Cela laisse donc l'université de Moncton en position de force, position qu'elle pourrait peut-être exploiter en augmentant encore l'offre dans le domaine (mais il faudrait probablement embaucher un.e professeur.e de plus spécifiquement en éthique) ou en créant des maillages avec d'autres départements pour offrir un certificat original où les étudiant.e.s auraient des compétences interdisciplinaires véritables.

Notons que l'offre de cours dans le domaine de l'éthique a été bonifiée et que ceux et celles qui seront inscrit.e.s dans ce certificat pourront bénéficier d'une offre variée et abondante de cours. Il ne manquerait, à mon avis, qu'un cours de bioéthique pour venir compléter le tableau de l'offre.

Concernant (4) : l'objectif du programme est maintenant clair : « La vision générale du nouveau programme de majeure en philosophie est d'offrir une formation de qualité en philosophie qui tient compte tant du contexte social et culturel de l'Université de Moncton que des grands enjeux auxquels font face toutes les sociétés aujourd'hui ». Cet objectif témoigne du désir de procurer une formation « pertinente » au niveau social et culturel aux étudiant.e.s qui serait basée sur des assises philosophiques solides. Je pense que la refonte de l'offre de cours ainsi que la forme et les exigences des nouveaux programmes assurent l'atteinte de cet objectif. On s'assure d'une part que les étudiant.e.s qui sortiront des programmes seront outillé.e.s pour répondre aux problèmes qu'ils/elles rencontreront (et pour poursuivre leurs études s'ils/elles désirent), mais aussi qu'ils/elles auront eu une formation qui reflète l'état non seulement de la discipline, mais du monde dans lequel ils/elles évolueront.

Concernant 5, soit celui de l'adéquation des ressources professorales. Disons qu'il ne faudrait pas que le campus de Moncton compte moins que 4 professeur.e.s (les autres campus semble aussi avoir le strict minimum d'effectifs). Les recommandations des évaluateurs leur demandaient beaucoup : réorienter leurs recherches, créer de nouveaux cours, s'impliquer dans la communauté, faire des entrevues, etc. Tout cela en donnant 5 cours par années et en encadrant les étudiant.e.s en plus de siéger aux différents comités auxquels ils/elles sont nécessairement convié.e.s. C'est beaucoup!

Je suis assez d'accord avec les évaluateurs Sweet et Lacroix pour dire qu'une mise en commun des ressources professorales inter-campus serait une bonne chose. Puisqu'on ne peut pas demander ni aux professeur.e.s ni aux étudiant.e.s de se déplacer à chaque semaine, la solution passerait probablement par la mise en place de cours comodaux (ou hybrides). L'expérience d'enseignement à distance acquise pendant la pandémie rend cette solution beaucoup plus facile à envisager désormais. Il faudrait bien sûr assurer un soutien important dans la mise en place de cette nouvelle forme d'enseignement, mais elle permettrait d'augmenter de façon substantielle le nombre de professeur.e.s et, partant, d'expertises disponibles. Il pourrait y avoir un avantage secondaire non-négligeable de l'enseignement comodal au niveau du recrutement ou des inscriptions à certains cours (et on pourrait à court-terme penser à la mise en place de micro-programmes [3 à 5 cours, dont certains sont en comodal] de façon à offrir des compléments de formation, comme le fait l'université Laval, par exemple). Ceci permettrait peut-être de répondre en partie à la recommandation (8), dont je ne parlerai pas plus parce que c'est une recommandation qui n'a pas eu d'écho dans la présente refonte.

Bien sûr, la formation à distance (comodal ou MOOC) demande des aménagements de la convention collective, la mise en place d'accords avec les départements concernant l'enveloppe de cours, la résolution de problèmes liés à la propriété intellectuelle, etc. Sur ces dossiers, le leadership revient à l'université qui a tout intérêt à accélérer et faciliter la mise en place de ce type de formation.

Concernant la recommandation (6), l'augmentation des cours 1000, il me semble qu'on reste à un seul, comme dans l'ancien programme. Mais la question est peut-être moins le sigle que l'accessibilité aux étudiant.e.s hors programme aux cours de philosophie. D'après ce que j'ai pu constater, il n'y a que trois cours dans l'offre proposé qui demandent des préalables, soit les deux cours à contenu variable et l'activité de rédaction d'un essai philosophique. C'est, il me semble tout à fait adéquat pour permettre une grande ouverture du programme aux étudiant.e.s hors-programme, tout en laissant à ceux et celles qui sont en philosophie, une occasion de se retrouver ensemble dans les mêmes cours. Je ne dirais pas que c'est une situation idéale, puisqu'on aurait pu vouloir créer des effets de cohorte en philosophie, ce que l'on ne pourra pas avoir dans le programme actuel, mais c'est peut-être un des coûts qu'il faudra accepter pour étudier dans une université généraliste. On pourrait vouloir

compenser cette perte en créant des activités hors-curriculum pour eux/elles, p.e. en les invitant à participer à la recherche des professeur.e.s (par exemple, en se joignant à des groupes de lecture).

Ceci m’amène naturellement au point 7 concernant l’implication du département dans la communauté. Il est difficile pour moi d’évaluer cet aspect puisque je ne suis pas au courant de tout ce qui se passe sur le campus. Mais ma page facebook m’informe régulièrement des activités tenues par le cercle de philosophie de Moncton, qui me semble une très bonne initiative, qui devrait être supportée par l’université. Elle permet aux professeur.e.s qui sont un peu isolé.e.s pendant l’année de rester en contact avec les collègues, de se mettre à jour, mais aussi aux étudiant.e.s de voir certains pans de la recherche actuelle en philosophie. En décloisonnant les activités du département, elles permettent aussi à des gens curieux dans la communauté d’assister à des discussions sur des sujets qui les intéressent. Le département pourrait d’ailleurs mettre les enregistrements zoom des séances du cercle de philosophie sur son site, permettant d’augmenter l’accès à ses activités extra-curriculaires.

D’autres activités pourraient être organisées : j’en nomme quelques-unes

- Mon département tient une activité « travaux en cours » où les professeur.e.s, mais aussi les étudiant.e.s sont invité.e.s à venir présenter les recherches sur lesquelles ils/elles travaillent actuellement, quel que soit leur degré d’avancement. La formule est calquée sur les « brown-bag conferences ». La formule est légère et encourage la formation d’un esprit de groupe et d’entraide dans le département. Les étudiant.e.s qui participeraient à cette activité auraient la chance de recevoir des commentaires sur leur essai, par exemple, ou bien des conseils sur des lectures à faire.
- Une autre activité possible est le pizza-philosophie. Cette activité, animée par les étudiant.e.s en dernière année du programme, consiste à inviter l’ensemble de la communauté à échanger autour de thèmes généraux et actuels (tout en mangeant une pizza fournie par le département). Les étudiant.e.s présentent eux-mêmes un court état du problème avec quelques réflexions inspirées de lectures qu’ils/elles auraient fait (ou peuvent inviter certaines personnes à venir partager leurs réflexions).

La faculté pourrait peut-être également organiser (ou charger des professeur.e.s d’organiser) des rencontres ponctuelles sur des thèmes transversaux dans lesquelles des philosophes pourraient être invités à participer (par exemple, sur l’intelligence artificielle, les manipulations génétiques, etc.).

*

J’aimerais faire une remarque concernant l’intitulé de certains cours ainsi que les descripteurs. Il faudrait s’assurer de leur lisibilité pour les étudiant.e.s qui proviennent de programmes hors-philosophie. Ici, la faculté pourrait peut-être apporter son soutien

par le biais d'expert.e.s en communication qui s'assureraient que les descriptifs sont « lisibles » et le nom des cours aussi « transparents » que possible.

- Par exemple, le PHI-2241 « Introduction à l'esthétique » pourrait s'intituler « esthétique et philosophie de l'art » (cela reflèterait probablement mieux le contenu du cours de toutes façons et comme il n'y a pas d'autres cours en esthétique, on peut laisser tomber le « introduction »).
- J'avais des hésitations concernant PHI-2111 « Introduction à l'épistémologie », mais je comprends que des étudiant.e.s avancé.e.s dans leur programme respectif (par exemple, en psychologie, en sociologie ou en travail social) devraient comprendre le terme 'épistémologie'.
- Dans le cours d'introduction à la philosophie (PHI1101) on parle « d'analyse conceptuelle » ce qui ne doit pas dire grand-chose à ceux/celles qui lisent le descripteur. J'irais plutôt pour « introduction aux principales méthodes de la philosophie, aux formes que peut prendre l'argumentation ainsi qu'aux erreurs de raisonnement »).
- Dans le cours d'épistémologie (PHI-2111), la phrase « Études de certains arguments philosophiques importants en épistémologie classique et contemporaines » pourrait peut-être être remplacée par quelque chose de plus précis (en quoi consiste la connaissance? À quelles conditions peut-on être dit connaître quelque chose? Etc.).
- Dans le cours sur les conceptions de l'être humain (PHI-2132), je suis surpris de ne rien voir sur le racisme.
- Dans « Éthique animale » (PHI-2282), les objectifs parlent « d'utiliser son sens de la responsabilité citoyenne », j'ajouterais « développer et utiliser son sens .. ».
- Dans le descriptif de PHI-3583, « Histoire et philosophie des sciences », je déplacerais la question du réalisme et de l'antiréalisme plus loin dans le texte (après qu'est qu'une théorie scientifique? »).
- Lectures dirigées : ne devrait-on pas ajouter « auteurs ou périodes » en plus de « thème » (à moins qu'un auteur soit un thème)? En effet, on peut penser qu'un.e étudiant.e pourrait vouloir faire sa lecture dirigée sur un auteur ou une période particulière.
- Éthique de l'environnement (PHI-2245): « analyse des rapports traditionnels de l'humain à la nature (Christianisme, utilitarisme, etc.) ». Je laisserais tomber le contenu de la parenthèse qui regroupe une religion et un système éthique, et j'ajouterais « rapports traditionnels et actuels de l'humain à la nature. Peut-être supprimer ceci « Initiation à la question centrale sur l'environnement » et plutôt commencer avec le

contenu : « avons-nous des obligations morales ... » On pourrait ajouter une question supplémentaire pour donner un meilleur aperçu du cours.

- « Logique symbolique » (PHI-2270) : on devrait peut-être être plus charitable pour les étudiant.e.s qui ne connaissent assurément pas le domaine avant d'avoir suivi le cours (en ce sens, le descripteur ne doit leur dire absolument rien). La description du même cours à l'université Laval me semble déjà plus claire et se lit comme suit : « La logique formelle traite de la validité des inférences [que l'on pourrait remplacer par des raisonnements], abstraction faite de leur contenu. Ce cours a pour objectif de clarifier en quoi consiste une inférence valide, d'enseigner à l'étudiant comment traduire une langue naturelle en langage formel et de l'initier à quelques méthodes permettant de juger de la validité des inférences ». Le descriptif devrait aller dans cette direction.
- De même, le cours de « Logique de l'argumentation » (PHI-2280) est décrit comme un cours de logique « informelle » et le descriptif est d'un collage de termes sans verbes. La description pourrait être plus claire.
- Le descripteur du cours de (PHI-3410) « Philosophie sociale et politique » pour sa part n'est pas très informatif : « Introduction aux problèmes de la philosophie sociale et politique. Définition et rôle de la philosophie sociale et politique ». Je pense que le texte pourrait être plus informatif (comme l'est la seconde partie du descripteur de ce cours. L'exemple d'une bonne description est celui de Philosophie et culture et éthique de l'information.
- Je suis un peu surpris de voir que Philosophie non-occidentale a disparu de la commande, c'est pourtant un cours qui a un certain succès dans les universités en général.

Finalement, en regardant les différents programmes anglophones de la région Atlantique, j'ai noté un certain nombre de cours qui pourraient peut-être être intégrés dans l'offre de cours dans le futur. Je les propose ici en laissant la faculté et le programme de philosophie évaluer l'intérêt qu'ils pourraient avoir. Certains de ces cours permettraient peut-être d'intéresser des étudiant.e.s d'autres programmes que celui de philosophie, tout en permettant à ceux et celles qui étudient en philosophie d'aborder des thèmes qui sont actuellement l'objet de beaucoup d'attention dans le monde philosophique actuel (et j'ose présumer, dans le monde tout court).

Je liste donc les cours sans description de leur contenu :

- *Health care ethics* ou *Éthique de la santé* ou *Paradigmes de la santé* (le cours s'adresse aux étudiant.e.s dans les programmes reliés au domaine de la santé. Le département de philosophie de l'université de Montréal a fait de ce genre de cours une sa vache à lait);

- *Cyberéthique et intelligence artificielle* (qui pourrait remplacer le cours d'éthique de l'informatique dont l'intitulé semble un peu daté. Un tel cours permet d'aborder non seulement des aspects éthiques de la robotique et de l'intelligence artificielle, mais également de parler des comportements sur les réseaux sociaux et des problèmes que ces engendrent; l'UQTR possède un cours avec cet intitulé);
- *Pensée critique et argumentation* (plutôt que logique argumentative où le mot « logique » pourrait effrayer inutilement les étudiants);
- *Pensée ou philosophie autochtone* (un cours dont l'intérêt pourrait déborder le cadre de l'université)
- *Justice in global perspective* (un cours où l'on traite des enjeux de justice mondiaux, que ce soit au niveau économique ou de la santé, donc pas simplement un cours de philosophie politique)
- *Philosophie du sport* (que j'ai déjà donné à l'UQAM aux étudiant.e.s en éducation physique et qui permet un retour sur l'histoire des pratiques corporelles dans l'histoire);
- *The art of living (from the ancient Greeks to now)* (ici, on parle d'un cours transversale sur l'art de vivre, sur le bonheur, quelque chose qui pourrait être très intéressant non seulement pour les étudiant.e.s, mais pour des gens qui sont dans la communauté non-universitaire et qui voudraient reprendre ou se replonger dans les études);
- *Ethics of sustainability* (le sujet peut intéresser des gens — pas uniquement des étudiant.e.s — dans plusieurs domaines différents, dont peut-être certains qui travaillent dans l'industrie, que ce soit celle de la pêche ou des forêts)
- *Philosophie du sexe, de l'amour et de l'amitié* (le cours existe un peu partout au Canada, il permet d'aller au-delà des questions philosophiques liées aux genres ou aux rapports hommes-femmes qui seront traitées dans le cours sur le féminisme et les genres);
- *Tyranny, violence and liberty* (un cours de philosophie politique, mais organisé autour de questions qui interpellent peut-être plus les étudiants);
- *Philosophies décoloniales* (ce genre de cours, un peu comme les cours de philosophies non-occidentales, intéressent les étudiant.e.s qui veulent réfléchir de façon critique sur leur propre héritage intellectuel et sur les voix qui ont été occultées par celui-ci);
- Si jamais on voulait augmenter l'offre de cours destiné aux étudiant.e.s du département de criminologie, j'ai vu que l'université de Montréal offrait un cours *d'éthique appliquée en sécurité intérieure* (dont le descripteur est le suivant :
« Développer la réflexion éthique en sécurité intérieure. Définir des actions impartiales,

intègres et diligentes. Se familiariser avec les dilemmes éthiques : pouvoir discrétionnaire, discrimination, emploi de la force en situation d'autorité »).

*

Pour conclure, les nouveaux programmes proposés (les deux majeures et le certificat en éthique) répondent aux recommandations des évaluateurs (et de la faculté, dans la mesure où elle appuyait celles-ci), et serviront sans aucun doute à la fois les intérêts de étudiant.e.s en philosophie et ceux des étudiant.e.s venant de différents programmes. Je recommande donc que les différents programmes soient mis en place dès que possible.

Je reste à votre disposition si jamais quelques-unes de mes remarques n'étaient pas claires ou si vous aviez besoin d'un complément d'information,

Luc Faucher
Professeur titulaire
Directeur du département de philosophie
Université du Québec à Montréal
faucher.luc@uqam.ca

Avis sur le projet de nouveau programme de B.A. avec majeure en philosophie (profil régulier et profil avec distinction) de la Faculté des arts et des sciences humaines de l'Université de Moncton

Préambule

Le présent avis porte sur le projet de nouvelle version du programme de B. A. avec majeure en philosophie de l'Université de Moncton. Il m'a été demandé par le Vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS), M. Matthieu LeBlanc, en date du 28 mai 2021. Le mandat qu'il m'a alors confié est de donner mon avis, notamment, sur la cohérence et la structure du programme proposé en insistant sur son contenu et l'intérêt qu'il présente à la fois pour l'établissement et pour la population étudiante, sa faisabilité, et, finalement, d'indiquer, le cas échéant, des ajustements ou des améliorations au projet proposé.

Afin de rédiger cet avis, j'ai pu m'appuyer sur les documents suivants qui m'ont été transmis par le vice-doyen Matthieu LeBlanc :

- présentations des versions actuelles du programme de majeure en philosophie et du programme de B.A. spécialisé en philosophie;
- le Rapport d'évaluation des évaluateurs externes de 2017 de ces programmes par André Lacroix et William Sweet, accompagné de la réception de ce rapport par le doyen de la FASS de l'époque, M. Jean-François Thibault (« Rapport des évaluateurs »);
- une version datant du 30 mai 2021 du document qui sera soumis à la CESPMM pour fin d'approbation de la création du nouveau programme de majeure en philosophie (« Programme proposé »).

Mon avis s'appuie également sur mon expérience de six ans à titre de membre du comité des programmes de premier cycle de la section de philosophie de l'UQTR, dont quatre à titre de directeur du comité de programme (2017-2021), ainsi que sur mon expérience de chef substitut de la section de philosophie de l'UQTR (2019-2020).

Contenu et structure du programme

Pour l'essentiel, la nouvelle version du programme de majeure réduit la formation obligatoire en philosophie à 15 crédits pour le profil avec distinction et à 9 crédits pour le profil régulier. Elle assouplit considérablement la structure du programme en éliminant plusieurs conditions liées à la formation optionnelle en philosophie et ramène celle-ci à 45 crédits pour le profil avec distinction et à 36 crédits pour le profil régulier, dont au moins 18 crédits de niveau 3000 ou 4000. Vingt cours PHIL ont par ailleurs été éliminés et

quinze nouveaux cours de philosophie ont été créés et ce, conformément aux recommandations du rapport Lacroix-Sweet. Afin de pallier le problème de plus faible fréquentation des cours de dernière année, les membres de l'UARD ont également proposé la création de cours se donnant sous forme de tutorat (PHIL4210 et PHIL4220). Au final, on obtient une mouture moins contraignante, au contenu nettement moins historique et résolument thématique. C'est une réforme substantielle et audacieuse du programme de majeure en philosophie.

Dans l'ensemble l'offre de formation proposée est satisfaisante, tant sur le plan du contenu que de la structure. Elle permet d'atteindre les objectifs de formation visés et donnera accès aux études supérieures en philosophie. Elle permettra également aux étudiants de se prévaloir d'une formation intellectuelle de base de qualité en phase avec plusieurs enjeux sociaux contemporains. Sur le plan professionnel, la formation dispensée dans le cadre de la majeure sera donc un atout pour les étudiants qui auront des professions qui demandent de faire preuve d'esprit critique et où ils seront confrontés aux enjeux de société abordés dans le programme. Avec ce programme, l'Université de Moncton disposera probablement de l'offre de formation en philosophie la plus axée qui soit sur des enjeux contemporains dans tout le Canada français.

Cela dit, il y a tout de même des éléments du programme proposé qui ne nécessitent pas forcément de modifications, mais sur lesquels j'aimerais attirer l'attention. Tout d'abord, la formation en histoire de la philosophie a été très fortement réduite et la formation en philosophie de l'esprit et en métaphysique est complètement absente du programme. Même si c'est un choix qui se défend, il n'est pas impossible que cela ait pour conséquence que des exigences de propédeutiques soient imposées à des étudiants voulant s'inscrire dans des programmes de maîtrise en philosophie par la suite. Il serait donc important d'encourager fortement les étudiants qui souhaitent faire une maîtrise en philosophie à suivre les trois cours d'histoire de la philosophie et il serait bon de suivre cette situation de près.

Étant donné que les étudiants de la majeure ont déjà le cours « Logique de l'argumentation » comme cours obligatoire et comme il n'y a pas de cours d'épistémologie dans la formation obligatoire, j'aurais plutôt eu tendance à exiger des étudiants qu'ils choisissent entre « Conceptions de l'être humain » et « Introduction à l'épistémologie ». Cela aurait contribué à favoriser une formation minimale de base un peu plus étendue.

La planification de l'enseignement au campus de Moncton alterne d'une année à l'autre des commandes de 15 et de 16 cours. Pourtant, du point de vue de leur formation, les étudiants n'ont pas moins besoin de cours à suivre d'une année à l'autre. L'ajout d'un cours optionnel offert aux deux ans permettrait de rééquilibrer l'offre de cours.

Faisabilité

Dans le document qu'elle se propose de soumettre à la CESDM, l'UARD de philosophie a fourni une planification de l'offre de chaque cours du programme proposé pour les quatre premières années, ainsi qu'un tableau détaillé des ressources enseignantes et de leurs qualifications (Cf. « Programme proposé », section « Ressources »). Ce tableau fait la démonstration que les ressources humaines compétentes et nécessaires à l'offre d'un tel programme sont suffisantes. En effet, selon la planification proposée, tous les cours de la majeure seront offerts à Moncton sur une base annuelle ou bisannuelle, pour une offre annuelle globale de formation de 15 ou 16 cours par année. Or, 14 à 18 cours doivent être donnés par les professeurs de Moncton et quatre chargés de cours sont disponibles pour venir les épauler au besoin. Pour les campus d'Edmundston et de Shippagan, l'information relative à la planification de l'offre de cours n'apparaît pas dans le document. Cela dit, les ressources semblent en nombre suffisant pour pourvoir à l'enseignement de la première (Shippagan) et des deux premières années (Edmundston) du programme.

Il y a tout de même deux points qui mériteraient certaines précisions. Le premier de ces deux points a trait au cours PHIL2280 Logique de l'argumentation. Ce cours est obligatoire en deuxième année et doit donc se donner à Edmundston (aux deux ans?) et à Moncton (chaque année). Il n'y a qu'un professeur contractuel qui a les compétences reconnues pour donner ce cours au campus d'Edmundston, soit M. Denis Wolfshagen, et, à Moncton, il n'y a que le professeur Paul Bernier qui peut le donner. Or, le document présenté à la commission n'indique pas que M. Wolfshagen sera sous contrat au moment où ce cours devra se donner au campus d'Edmundston et il n'indique pas de solution de rechange dans l'éventualité où ce ne serait pas le cas ou encore dans l'éventualité où le professeur Paul Bernier devrait s'absenter pour un congé de longue durée. Il en va de même pour les nombreux cours du programme pour lesquels un seul enseignant a les qualifications requises pour le donner (si on exclut le fait que des qualifications sont présentes chez des enseignants d'autres campus, ce sont 17 cours sur 28 pour lesquels un seul enseignant a les qualifications requises, soit : PHIL2111, PHIL2122, PHIL2132, PHIL2210, PHIL2236, PHIL2245, PHIL2262, PHIL2270, PHIL2280, PHIL2282, PHIL2292, PHIL3441, PHIL3451, PHIL3482, PHIL3492, PHIL3523 et PHIL3583). Il serait souhaitable que la démonstration de la disponibilité des ressources humaines tienne compte de cette difficulté et indique comment l'UARD entend pallier le manque de ressources pour ces cours en cas de congé sabbatique d'un de ses professeurs ou d'absence prolongée de la seule ressource compétente pour un cours donné.

Par ailleurs, selon le tableau des qualifications des enseignants, aucune ressource enseignante n'a parmi ses qualifications à venir le nouveau cours PHIL3425 Le siècle des Lumières. Je ne doute pas qu'il y ait, parmi le corps enseignant actuel, de professeurs qualifiés pour donner ce cours, mais cette précision devrait être apportée au tableau.

Suggestions d'amélioration

En ce qui concerne les suggestions d'amélioration, hormis quelques petits problèmes à corriger dans le document s'intitulant « Programme proposé » que je signale à la fin de la présente section, je n'en ai qu'une concernant la viabilité du programme. Il ne s'agit donc pas d'une suggestion de modification du programme proposé en tant que tel. Cela dit, dans la mesure où le présent programme a été élaboré dans l'objectif premier d'augmenter le nombre d'inscriptions au programme de B.A. avec majeure à un niveau permettant d'en assurer la viabilité, il me semble important de ne pas omettre cette suggestion.

Afin de contrer le problème du déficit d'inscriptions dans le programme actuel de majeure en philosophie, les évaluateurs Lacroix et Sweet ont préconisé, dans leur rapport d'évaluation, une réforme de la majeure en philosophie essentiellement axée sur un assouplissement de la structure du programme, ainsi que sur le renouvellement de l'offre de cours. Cette approche a été reçue comme la voie à suivre par le doyen de l'époque, Jean-François Thibault, et les membres de l'UARD ont mis en application les recommandations du rapport d'évaluation. Cela a permis, à n'en point douter, de produire une version améliorée du programme de majeure en philosophie.

Une lecture fine du rapport des évaluateurs permet toutefois de douter qu'une telle amélioration suffise à corriger le problème du manque d'inscription à la majeure en philosophie de façon substantielle, voire de façon suffisamment importante pour assurer la viabilité du programme. En effet, il ressort du rapport des évaluateurs et du document exposant le programme proposé que :

- les cours de philosophie connaissent une bonne fréquentation et qu'il en va de même pour la mineure en philosophie, qui compterait 16 étudiants inscrits (Cf. « Rapport des évaluateurs », p. 4 et « Programme proposé », p. 10);

- malgré cela, la majeure en philosophie n'a que deux inscrits actuellement (Cf. « Programme proposé », p. 2) et il s'agirait d'une tendance lourde, puisque cette situation remonterait jusqu'au début des années 2000 (Cf. « Rapport des évaluateurs », pp. 1-2);

- la faiblesse des inscriptions à la majeure en philosophie serait en partie attribuable au fait que la majorité des étudiants s'inscrivant aux cours de philosophie et susceptibles de s'inscrire à la majeure en philosophie ne désirent pas faire des études avancées en philosophie, mais ont une autre visée sur le plan professionnel (Cf. « Rapport des évaluateurs », p. 5)

Or, en adoptant une stratégie basée sur l'assouplissement de la structure de la majeure et une offre de cours revampée, la nouvelle mouture de la majeure en philosophie ne s'attaque pas au dernier de ces trois points et table plutôt sur ce qui est susceptible d'accentuer la dynamique en faveur de la mineure et d'une bonne fréquentation des

cours de philosophie. En effet, le programme de majeure proposé demeure un programme comprenant 60 ou 45 crédits de formation philosophique, qui est censé se conjuguer uniquement avec une mineure dans une autre discipline. Or, pour des étudiants qui ont une visée professionnelle autre que la philosophie, le fait que la majeure ne puisse se conjuguer qu'avec une mineure d'une autre discipline est un facteur désincitatif important à l'inscription à un tel programme. Il n'est donc pas certain que le fait d'avoir un programme de majeure en philosophie plus souple et des cours qui rencontrent davantage leurs intérêts pèsent lourd dans la balance pour de tels étudiants, d'autant que, si on regarde l'annexe qui indique quels profils d'étudiants d'autres programmes pourraient être intéressés par quels cours de philosophie (« Programme proposé », pp. 4-5), il n'y a aucun profil indiqué pour lequel on a identifié l'équivalent de 45 crédits de cours PHIL (Psychologie : 9 cours, sociologie : 8, sciences : 7, Science politique : 6, Histoire : 6, Criminologie : 6, Travail social : 6, Littérature : 5, Sciences humaines ou sociales : 5, autres profils : moins de 4). Bref, bien qu'améliorée, la nouvelle majeure demeure une offre de programme mésadaptée à la clientèle cible en ce qu'elle présente une structure incompatible avec les aspirations de cette clientèle.

Une solution à ce problème consisterait à associer la majeure en philosophie à d'autres majeures en offrant des programmes de baccalauréats intégrés. C'est quelque chose qui est mentionné dans le rapport Lacroix-Sweet comme étant envisagé par les professeurs de philosophie de Moncton (cf. « Rapport des évaluateurs », p. 4), mais qui n'a pas été retenu dans leurs recommandations. Pourtant, cela permettrait aux étudiants qui ont un intérêt pour la formation intellectuelle offerte par la majeure et pour les nouveaux cours thématiques contemporains de s'y investir tout en ayant une formation plus substantielle qu'une simple mineure dans l'autre discipline qui les intéresse et sur laquelle ils misent davantage dans la réalisation de leur plan de carrière. C'est une solution d'ailleurs que plusieurs universités au Canada et dans le monde ont adopté pour faire face à pareille difficulté (c'est le cas notamment de Mount Allison, l'Université Laval, l'Université de Montréal, l'Université d'Ottawa et UBC). Pour l'Université de Moncton et les autres départements impliqués, ce serait aussi l'occasion d'accroître à moindre coût l'offre de programmes de façon à rapatrier des étudiants qui seraient tentés d'aller vers des universités qui dispensent de tels programmes ou encore d'en attirer qui sont intéressés par de tels programmes et qui, n'eût été de l'existence de programmes à double majeure, ne seraient pas venus étudier à l'Université de Moncton. Sans compter que de tels programmes attirent aussi souvent de bons étudiants et peuvent devenir pour une faculté comme la FASS un outil de développement de leaders pour la société acadienne.

Bref, si l'UARD de philosophie et la FASS souhaitent assurer la viabilité du programme de majeure en philosophie faisant l'objet de la présente évaluation, elles doivent, à mon avis, tenir davantage compte du fait que le bassin potentiel de recrutement pour ce diplôme se compose en bonne partie d'étudiants qui désirent

s'inscrire prioritairement à d'autres majeures et elles devraient envisager au nombre des réponses possibles à ce problème, la création de baccalauréats intégrés avec la majeure en philosophie.

Problèmes de nature mineure relevés dans le document soumis à la commission

-A la section 4.3, p. 5, il est écrit : « Nous avons trois chargés de cours... ». Pourtant, le tableau des qualifications des ressources humaines de la page 92 indique quatre chargés de cours à Moncton (D. Bergeron, R.G. LeBlanc, E.M. Mbonda et C. Michaud).

-A la page 67, dans la colonne de droite de la banque de cours proposés, il manque les cours PHIL3425 et PHIL4230. Est-ce normal?

-A la page 91, dans le tableau des qualifications des professeurs, le cours « Problématiques contemporaines » a le sigle PHIL3552 pour Alain Denault, Luc Vigneault et Denis Wolfshagen, alors que le code est partout ailleurs PHIL4230.

-A la page 93, au-dessus du tableau présentant la planification de la commande des cours pour les quatre prochaines années, il est écrit : « ... pour total de 29 cours pour le profil régulier et 31 cours pour le profil avec distinction ». Or, dans le tableau, il n'y a que 28 cours qui sont indiqués et seuls deux cours se donnant en tutorat sont aussi mentionnés.

-A la page 94, il est écrit : « ... moins de cours obligatoires, plus de souplesse au niveau des cours optionnels et seulement trois cours 4000 ». Or, dans les faits, il y a quatre cours de niveau 4000 qui ont été retenus pour le programme proposé (PHIL4010, PHIL4020, PHIL4030 et PHIL4055), et non trois.

Fait à Sainte-Julie-de-Verchères, le 23 juin 2021,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Plourde'.

Jimmy Plourde, Ph. D.
Professeur adjoint de philosophie analytique
Université du Québec à Trois-Rivières

Annexe F

Réaction de l'UARD aux commentaires des consultants externes

**Réactions et réponses de l'UARD aux avis externes de la
nouvelle majeure en philosophie
UARD, réunion du 16 décembre 2022**

L'UARD de philosophie a pris connaissance des deux rapports des consultants externes, les professeurs Luc Faucher (UQAM) et Jimmy Plourde (UQTR). Elle se dit satisfaite de constater que ses efforts de redéfinition de la majeure en philosophie ont porté fruit et que les deux consultants estiment que le nouveau programme est prometteur. L'UARD répond ici aux différents éléments soulevés par les deux consultants.

Rapport de Luc Faucher (UQAM)

Le professeur Luc Faucher a formulé son évaluation en tenant compte du rapport de l'évaluation externe de 2017 (Sweet-Lacroix) et des réponses apportées par l'UARD dans le nouveau programme. Voici les réponses, directes et indirectes, de l'UARD aux suggestions et questions de M. Faucher :

1) *Souplesse et flexibilité du nouveau programme* (p. 2-3)

M. Faucher souligne la « grande flexibilité » du nouveau programme comportant seulement 9 cours de crédits obligatoires, ce qui lui paraît toutefois « très peu » (la majeure à l'UQAM exige 30 crédits obligatoires – ce qui est en revanche un peu trop de l'avis même de M. Faucher). Néanmoins, selon le directeur des études avancées à l'UQAM, notre programme régulier permettrait tout de même une admission sans propédeutique aux études supérieures à l'UQAM, et à plus forte raison le profil avec distinction (notamment dans le cas de restrictions des admissions). L'ajout du cours *PHIL4220 Essai philosophique* lui semble par ailleurs très pertinent puisqu'il préparerait encore mieux les étudiant.es aux études de maîtrise.

La nouvelle flexibilité du programme par la réduction des cours obligatoires n'est donc pas incompatible avec la poursuite d'études supérieures en philosophie pour les étudiant.es qui le souhaiteraient, ce qui était une des préoccupations de l'UARD.

2) *Cours abolis et nouveaux cours* (p. 3)

À la lumière des recommandations du rapport Sweet-Lacroix de 2017, M. Faucher constate que l'UARD a bien répondu à la préoccupation concernant l'emphase à mettre sur des problématiques contemporaines en « réduisant considérablement le nombre de cours d'histoire de la philosophie » et des thématiques moins « pointues », tout en maintenant une « base essentielle » (soit trois cours « d'époque », ce qui représente une réduction de plus de la moitié par rapport à l'ancien programme). M. Faucher souligne en outre que plusieurs autres cours du nouveau programme peuvent permettre d'acquérir des bases en histoire des idées, une formation essentielle en philosophie. M. Faucher confirme par ailleurs que le nouveau programme « est maintenant en phase avec les programmes de majeure dans les universités canadiennes », un souci qui a aussi animé l'UARD dans sa refonte du programme.

Concernant les remarques de M. Faucher sur l'intitulé du nouveau cours *PHIL3523 Philosophie analytique*, l'UARD est d'accord pour une modification pour « Langage, pensée et raison ».

3) *Création d'un Certificat en éthique appliquée* (p. 4)

146

L'UARD reçoit favorablement la suggestion d'une modification de la *mineure en éthique appliquée en certificat en éthique appliquée*, qui rendrait la formation plus attirante et représenterait un atout pour le Département de philosophie et l'Université de Moncton (« positionnerait l'Université comme un des leaders dans le monde francophone », Luc Faucher, p. 4). L'UARD est d'accord pour l'ajout d'un cours en bioéthique le cas échéant, qui pourrait devenir très attrayant à la condition qu'un tel cours ne soit pas redondant par rapport aux cours déjà existant à l'Université de Moncton.

4) Objectifs du programme (p. 4)

L'UARD est satisfait de constater que M. Faucher estime que les objectifs du programme sont maintenant clairs et que la nouvelle offre de cours est à même de les atteindre et d'outiller adéquatement les étudiant.es qui le suivront.

5) Ressources professorales (p. 5)

M. Faucher souligne l'importance du maintien des effectifs du corps professoral à un minimum de 4 postes et propose même l'ajout d'un poste advenant la création d'un *certificat en éthique appliquée*. Il remarque que les recommandations à l'égard du corps professoral dans l'évaluation de 2017 étaient beaucoup trop exigeantes, ce que l'UARD avait déjà souligné dans sa réaction au rapport de 2017. L'UARD souligne que l'idée de M. Faucher d'une mise en commun des ressources entre les campus sous la forme de cours hybrides ou comodaux a déjà été explorée et discutée par le passé et qu'en l'état actuel des choses, elle n'est pas optimale. La mise en commun des ressources entre les campus sous la forme de cours hybrides ou comodaux est une suggestion que l'UARD explorera à la lumière des nouveaux outils d'enseignement à distance.

6) Augmentation des cours de niveau 1000 (p. 5)

L'UARD n'y voit pas un problème puisqu'une grande partie des cours de niveau 2000 sont aussi des cours d'introduction. L'UARD maintient donc le ratio prévu.

7) Le département et la communauté (p. 6)

M. Faucher souligne l'existence du Cercle de Philo de Moncton (qu'il connaissait déjà par la page Facebook du Cercle). L'UARD constate également l'utilité du Cercle de Philo qui permet de faire rayonner la philosophie sur le campus ainsi que dans la communauté. Ses activités sont d'ailleurs fréquentées par des membres de la communauté du grand Moncton selon les sujets abordés (notamment sous la forme de « cafés philosophiques »). La pandémie a permis de recourir aux événements en ligne et les activités du Cercle pourraient effectivement être enregistrées lorsque tenues en ligne et mises sur la page web de l'Université comme le suggère M. Faucher. L'UARD compte en outre organiser, à partir de l'année prochaine, des « cafés philosophiques » hors campus, notamment au Laundromat Espresso Bar à Moncton, lieu public bien connu et populaire auprès des francophones; nous en avons déjà discuté avec le propriétaire, qui nous a donné le feu vert. Quant aux autres activités suggérées, l'UARD retient celle des « travaux en cours » où professeurs et étudiants sont invités à présenter sur un mode informel leurs recherches en cours, ainsi que celle de la « pizza-philosophie », animée par les étudiants en dernière année du programme et invitant l'ensemble de la communauté à discuter d'une problématique générale d'actualité.

8) Intitulés des cours et descripteurs (p. 6-8)

M. Faucher suggère plusieurs modifications 1) des intitulés et 2) des descripteurs. L'UARD a choisi de faire certaines modifications dans le sens de ses suggestions (voir à ce sujet le « tableau synthèse » en annexe) :

- 1) Changement des intitulés (nouveaux titres ou cours créés à la suite des commentaires reçus)
 - PHIL1150 Logique et pensée critique
 - PHIL2281 Esthétique et philo de l'art
 - PHIL3523 Langage, pensée et raison
 - PHIL3650 Cyberéthique et IA
- 2) Changement des descripteurs
 - L'UARD a modifié les descripteurs des cours suivants dans le sens des suggestions de M. Faucher : PHIL1101 Introduction à la philosophie; PHIL2132 Conceptions de l'être humain; PHIL2282 Éthique animale; PHIL3583 Histoire et philosophie des sciences; PHIL4210 Lectures dirigées; PHIL2245 Éthique de l'environnement; PHIL2270 Logique symbolique; PHIL3410 Philosophie sociale et politique.

L'UARD retient également la suggestion de M. Faucher de maintenir le cours PHIL3532 Philosophie non occidentale compte tenu des enjeux contemporains importants qu'il revêt, notamment en regard du mouvement contemporain de décolonisation des savoirs, devenu incontournable : pensée autochtone, pensée mésopotamienne, philosophie arabe, philosophie africaine, philosophie chinoise, etc. L'UARD préfère toutefois éviter un titre comme la « décolonisation des savoirs » dans la mesure où ces traditions de pensée n'ont pas toutes fait l'objet de colonisation (au sens que l'on attribue habituellement à ce terme).

Enfin, l'UARD tient compte des suggestions de création de nouveaux cours, notamment celle d'un cours en éthique de la santé (dont la pandémie a accentué l'importance) qui pourrait être ajouté au *certificat en éthique appliquée*. Mais il n'est pas certain que ce soit le temps d'ajouter d'autres nouveaux cours au programme tel que proposé pour l'instant.

Rapport de Jimmy Plourde (UQTR)

Le professeur Jimmy Plourde souligne lui aussi la plus grande souplesse du nouveau programme et l'accent mis sur des problématiques contemporaines (conformément aux recommandations du rapport de 2017⁸) et se dit confiant qu'il permettra l'accès à des études supérieures.

1) Diminution des cours en histoire de la philosophie (p. 2)

Il exprime une première réserve toutefois relative à la forte diminution de cours en histoire de la philosophie et à l'absence de cours en philosophie de l'esprit et en métaphysique, ce qui pourrait nécessiter une propédeutique dans certaines universités pour la poursuite d'études supérieures en philosophie. L'UARD reçoit cette remarque ainsi que la suggestion proposée par M. Plourde (« encourager fortement les étudiants qui souhaitent faire une maîtrise en philosophie à suivre les trois cours d'histoire de la philosophie »), mais souligne le fait que de nombreux cours pourront comporter des éléments d'histoire de la philosophie, ainsi que de philosophie de l'esprit et de métaphysique, ce qui permettrait aux étudiant.es concerné.es de démontrer des acquis dans ces domaines.

⁸ Il estime même que ce programme offrira la « formation en philosophie la plus axée qui soit sur des enjeux contemporains dans tout le Canada français » (p.1).

2) *Changement des cours obligatoires (p. 2)*

L'UARD reçoit également de manière favorable la suggestion de M. Plourde (p. 2) relative aux cours obligatoires et accepte l'exigence de choisir entre « Conceptions de l'être humain » et « Introduction à l'épistémologie », qui contribuera effectivement à « favoriser une formation minimale de base un peu plus étendue ».

3) *Alternance 15-16 cours/année (p. 2)*

Concernant la remarque sur l'alternance de 15 et 16 cours, cette alternance n'a plus lieu d'être puisque l'UARD a décidé de conserver le cours PHIL3532 Philosophie non occidentale, ce qui donne maintenant 16 cours par année.

4) *Faisabilité et ressources (p. 3)*

Les remarques de M. Plourde concernant le statut de M. Denis Wolfshagen relèvent des Ressources humaines du Campus d'Edmundston; nous ne pouvons donc pas prédire ce qu'il en adviendra. En ce qui concerne la situation générale des profils spécialisés pour l'offre de certains cours, c'est la situation du département depuis toujours et lorsqu'un.e professeur.e part en sabbatique, le département a généralement obtenu jusqu'ici soit un poste d'un an soit un demi-poste, ou encore ou à tout le moins des charges de cours pour combler les besoins des programmes. Ces charges ne sont qu'un pis-aller, c'est pourquoi l'UARD a besoin du renouvellement de son 4^e poste (au campus de Moncton), suite au départ à la retraite de Paul Bernier.

5) *Cours PHIL3425 Le siècle des Lumières (p. 3)*

Ce cours, qui n'est pas nouveau contrairement à ce qu'affirme M. Plourde, est actuellement donné par trois professeurs de trois départements différents (Philosophie, Histoire, Études françaises) et pourrait être donné par plusieurs professeur.es de l'UARD de philosophie.

6) *Viabilité (p. 4)*

M. Plourde doute que la question des faibles inscriptions dans la majeure actuelle et des visées professionnelles des étudiant.es puissent être réglée par les changements apportés à la nouvelle majeure. Cela dit, la proposition de M. Plourde de créer une *double majeure* est accueillie très favorablement par l'UARD. L'UARD entreprendra les démarches nécessaires auprès de l'administration pour la création d'une double majeure susceptible de correspondre aux intérêts des étudiantes et étudiants. L'UARD note également l'observation de M. Plourde (p. 5) à ce sujet : « C'est une solution d'ailleurs que plusieurs universités au Canada et dans le monde ont adopté pour faire face à pareille difficulté (c'est le cas notamment de Mount Allison, l'Université Laval, l'Université de Montréal, l'Université d'Ottawa et UBC) ».

Annexe G

Réaction du décanat aux commentaires des consultants externes

Redéfinition du B.A. avec majeure en philosophie
Commentaire du décanat sur les avis des consultants externes

AVIS DU PROFESSEUR JIMMY PLOURDE, UQTR

Commentaires généraux sur le programme proposé

- La structure du programme proposé est considérablement assouplie (p. 1) et moins contraignante (p. 2).
- Le contenu est nettement moins historique et résolument plus thématique (p. 2).
- Il s'agit d'une réforme substantielle et audacieuse du programme (p. 2.).
- Le contenu et la structure du programme proposé sont satisfaisants et permettent d'atteindre les objectifs et d'accéder aux études supérieures dans la discipline (p. 2.).
- Le programme proposé permettra aux étudiantes et étudiants de se prévaloir d'une formation intellectuelle de base de qualité en phase avec plusieurs enjeux sociaux contemporains (p. 2).
- Le programme proposé ne répond pas au problème de fond identifié dans le rapport des évaluateurs Lacroix et Sweet concernant la faiblesse des inscriptions et le fait que les étudiantes et étudiants ne souhaiteraient pas faire des études avancées en philosophie. En tablant plutôt sur une augmentation des inscriptions dans les cours et à la mineure, le programme proposé demeure mésadapté à la clientèle visée et sa viabilité n'est pas assurée (p. 5).

Suggestions

- **Choix entre PHIL2132 (*Conceptions de l'être humain*) et PHIL2270 (*Logique symbolique*) en 2^e année.** Compte tenu de l'absence d'un cours obligatoire en épistémologie, serait-il plus judicieux de proposer un choix entre PHIL2132 (*Conceptions de l'être humain*) et PHIL2211 (*Introduction à l'épistémologie*)? (p. 2).
- **Cours PHIL2280 (*Logique de l'argumentation*).** Comme ce cours est obligatoire et qu'il n'est donné que par un seul professeur au campus de Moncton, le Département est-il en mesure de garantir qu'il a les ressources pour offrir ce cours sur une base régulière? (p. 3).
- **Cours donnés par une seule ou un seul membre du corps professoral.** À la page 3 figure la liste des cours donnés par une seule ou un seul membre du corps professoral. Il est ainsi proposé que « la démonstration de la disponibilité des ressources humaines tienne compte de cette difficulté et indique comment l'UARD entend pallier le manque de ressources pour ces cours en cas de congé sabbatique d'un de ses professeurs ou d'absence prolongée de la seule ressource compétente pour un cours donné » (cf. p. 3).
- **Commentaires sur la possibilité de jumeler la majeure en philosophie à une autre discipline (p. 4-5).** Selon le commentateur, la majeure proposée serait plus viable et attrayante s'il y avait moyen de la jumeler à une autre majeure. Or c'est déjà possible, mais le régime pédagogique de l'Université de Moncton fixe le nombre de crédits d'une double majeure à 150 cr. (durée de 5 ans), contrairement à toutes les autres universités, qui proposent des doubles majeures qui s'échelonnent sur 4 ans. C'est là une faille majeure de notre régime pédagogique. Le décanat a l'intention de proposer que les

doubles majeures soient ramenées à 4 ans, ce qui donnerait aux étudiantes et étudiants la possibilité de combiner une majeure en philosophie à *n'importe quelle autre majeure* offerte sur le campus.

Problèmes mineurs relevés dans les documents (p. 6)

- Nous réglerons tout cela dans la version finale des documents (avec l'aide de Dominique Thomassin).

Avis du professeur Luc Faucher, UQAM

Commentaires généraux sur le programme proposé

- Il serait important d'offrir un programme de philosophie *en français* équivalent à ceux que l'on trouve dans les autres universités de langue anglaise des Maritimes (p. 1).
- Le programme proposé semble répondre dans l'ensemble aux souhaits formulés par les évaluateurs externes du programme (rapport Sweet-Lacroix) (p. 2).
- Sauf exception, la majeure (profil régulier) donnerait accès aux études supérieures en philosophie dans son université (UQAM) (p. 2). Le mémoire prévu dans le profil avec distinction prépare bien les étudiantes et étudiants à la maîtrise (p. 3).
- La refonte du programme peut être considérée comme majeure. L'accent est mis sur les thématiques contemporaines (p. 3).
- Le programme proposé est en phase avec les programmes de majeure des autres universités canadiennes de langue anglaise et de langue française (p. 3).
- Malgré la disparition d'un certain nombre de cours en histoire de la philosophie, plusieurs cours thématiques permettront aux étudiantes et étudiants d'acquérir la formation historique nécessaire, même si elle se fait de manière plus parcellaire ou par tranches (p. 3).
- L'objectif du programme proposé est clair et procurera aux étudiantes et étudiants une formation pertinente basée sur des assises philosophiques solides (p. 4).
- L'absence de préalables pour la plupart des cours de philosophie permettra une grande ouverture du programme aux étudiantes et étudiants hors programme (p. 5).
- Une mise en commun inter-campus des ressources professorales serait une bonne chose (p. 5).
- Le programme proposé répond somme toute aux recommandations des évaluateurs externes (rapport Sweet-Lacroix) et servira les intérêts à la fois des étudiantes et étudiants en philosophie et des étudiantes et étudiants d'autres programmes (p. 10).

Suggestions

- Les intitulés et les descriptions de cours (p. 7-8) :
 - o Remarque sur le titre du cours PHIL2241 (*Introduction à l'esthétique*) (p. 7). Revoir le titre?
 - o Remarque sur la description du cours PHIL1101 (*Introduction à la philosophie*) (p. 7).
 - o Remarque sur la description du cours PHIL2111 (*Introduction à l'épistémologie*) (p. 7).

- Remarque sur le contenu du cours PHIL2132 (*Conceptions de l'être humain*) (p. 7).
Aucune référence au racisme?
- Remarque sur les objectifs sur cours PHIL2282 (*Éthique animale*) (p. 7).
- Remarque sur la description du cours PHIL3583 (*Histoire et philosophie des sciences*) (p. 7).
- Remarque sur la description du cours PHIL4210 (*Lectures dirigées*) (p. 7).
- Remarque sur la description du cours PHIL2245 (*Éthique de l'environnement*) (p. 7)
- Remarque sur la description du cours PHIL2280 (*Logique symbolique*) (p. 8).
- Remarque sur la description du cours PHIL3410 (*Philosophie sociale et politique*) (p. 8).
- Remarque sur la disparition du cours *Philosophie non occidentale* (p. 8).
- Remarques sur les cours offerts dans les universités de langue anglaise des Maritimes (p. 8-9). Des idées pour notre programme? :
 - Éthique de la santé (p. 8)
 - Cyberéthique et intelligence artificielle (p. 9)
 - Pensée critique et argumentation (en remplacement du titre *Logique de l'argumentation?*) (p. 9)
 - Pensée/philosophie autochtone (p. 9)
 - Justice in a Global Perspective (p. 9)
 - Philosophie du sport (p. 9)
 - The Art of Living (p. 9)
 - Ethics of Sustainability (p. 9)
 - Philosophie du sexe, de l'amour et de l'amitié (p. 9)
 - Tyranny, Violence and Liberty (p. 9)
 - Philosophies décoloniales (p. 9)

Annexe H

Rapport de l'évaluateur externe

**!#//.02ÄÄ/0.'0#,,&Ä%&Ä,#*&30&Ä&-Ä/()+.1./()&Ä
"-)4&01)25Ä%&Ä .-\$2.-Ä**

Soumis par **Daniel Regnier** (professeur de philosophie, directeur du Département des langues, littératures et études culturelles, St. Thomas More College, University of Saskatchewan) le **18 mars 2024**.

Je présente ce rapport qui contient une évaluation du nouveau programme de majeure en philosophie et majeure en philosophie (profil avec distinction) de l'Université de Moncton. À la fin de ce rapport, je formule la recommandation que ce programme soit approuvé tel qu'il a été présenté.

Conformément au **Mandat général des consultants externes** du CESPM (Politique en matière d'assurance de la qualité : évaluation des programmes, page 1), ce rapport est fondé sur une visite des lieux (virtuelle), une évaluation du dossier du projet de redéfinition du programme et mon expertise dans ce domaine. La structure du rapport correspond aux éléments 4.1-4.7 du Mandat général des consultants externes.

La visite virtuelle a eu lieu les 20 et 21 février 2024. J'ai eu le plaisir de discuter du nouveau programme avec plusieurs membres de l'Université de Moncton (dans l'ordre de nos rencontres) :

M. Matthieu LeBlanc, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales ;
M. François Renaud, professeur et directeur du Département de philosophie ;
Quatre étudiantes et étudiants du programme actuel ;
M. Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;
M. Héctor Alvarez, chef des Services publics, et le bibliothécaire responsable du département ;
les membres de l'UARD de philosophie (par ordre alphabétique **M. Alain Deneault**,
Mme Pierrette Fortin, **M. Ibrahim Ouattara**, **M. François Renaud**, **M^{ÄÄ}Marie-Noëlle Ryan**, **M. Luc Vigneault**); **M^{ÄÄ}Elizabeth Dawes**, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales.

J'ai examiné le projet de redéfinition de la majeure en philosophie tel que soumis le 28 mai 2023 par François Renaud au nom du Département de philosophie à Jean-François Thibault, doyen, et Matthieu LeBlanc, vice-doyen. Le document de projet de redéfinition était accompagné de plusieurs annexes parmi lesquelles figurent les descriptions des cours, les rapports des évaluateurs externes Luc Faucher et Jimmy Plourde (2021), les réactions et réponses de l'UARD aux avis externes concernant la nouvelle majeure en philosophie (2022), ainsi que les curricula vitae des membres de l'UARD.

N.B. Alors que d'un point de vue, on traite dans ce processus de deux programmes distincts, il s'agit au fond, comme l'indique la Présentation de la nouvelle majeure, d'un seul programme « à deux profils ». Par conséquent, dans le présent rapport, toute mention du « nouveau programme » au singulier fait référence à ces deux programmes, c'est-à-dire, au programme de majeure en philosophie et au programme de majeure en philosophie (profil avec distinction).

Contenu, structure et exigences du programme

Le contenu du nouveau programme de majeure en philosophie à l'Université de Moncton est complet, souple, actualisé et parfaitement en phase avec d'autres programmes similaires au Canada. Le programme est structuré de manière à fournir aux étudiantes et étudiants les connaissances et les compétences nécessaires à leur insertion dans le marché de travail et à leur admission à des programmes d'études supérieures. Les exigences du programme – comme il sied – visent à la fois à maximiser la flexibilité des étudiantes et étudiants et à fournir une formation philosophique complète et rigoureuse. En fait, le programme est parmi les plus actualisés que j'ai vus. Il n'y a pas de traces d'anciens programmes recyclés, ni de cours basés sur des intérêts personnels d'un professeur en particulier. Le programme témoigne d'une vision de la philosophie cohérente, adaptée aux besoins de notre monde actuel, et offre une formation solide aux étudiantes et étudiants, ainsi qu'une flexibilité importante.

De manière générale, le nouveau programme se caractérise par:

- 1) Une variété équilibrée de sujets qui couvrent les compétences essentielles des majeures en philosophie,
- 2) la présence de cours visant à servir les intérêts d'étudiants et d'étudiantes ayant des concentrations dans des domaines autres que la philosophie,
- 3) le fait que la grande majorité des cours sont définis en termes de question, de thème ou de problème, et ceci en lien avec des développements culturels, technologiques, écologiques et politiques actuels,
- 4) un nombre réduit de cours en histoire de la philosophie ,
- 5) l'obligation pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le programme de majeure en philosophie de suivre un cours d'histoire (évidemment pour compenser le nombre limité de cours d'histoire de la philosophie),
- 6) l'absence de tout cours défini par auteur et
- 7) un nombre significatif de cours en éthique (soit ayant expressément le terme « éthique » dans le titre ou ayant un lien direct avec l'éthique).

Le nouveau programme de philosophie à l'Université de Moncton prend évidemment en compte les défis inhérents à l'enseignement de la philosophie dans une université qui vise à répondre aux besoins éducatifs divers des étudiants et étudiantes francophones du Nouveau-Brunswick. Plus

exactement, le programme met en évidence un souci d'équilibrer le besoin d'offrir des cours de première et deuxième année visant à combler les attentes des étudiants et étudiantes ayant ou non une concentration en philosophie avec la nécessité d'offrir des cours avancés aux apprenantes et apprenants qui poursuivent une majeure en philosophie. Effectivement, dans les universités canadiennes, les programmes de majeure en philosophie servent à ancrer toute activité philosophique dans l'institution, y compris, l'enseignement de la philosophie à la population étudiante ayant des concentrations dans des domaines autres que la philosophie. C'est justement dans les cours de philosophie que ces étudiantes et étudiants acquièrent leurs premières connaissances aux niveaux professionnel, de l'épistémologie, de la pensée critique et de l'éthique. L'enseignement dispensé par les départements de philosophie aux étudiantes et étudiants dans d'autres programmes implique souvent un niveau d'activité très important. De fait, il s'agit normalement d'un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants qui se concentrent dans des domaines autres que la philosophie, mais qui bénéficient des enseignements en philosophie qui servent à justifier du point de vue financier la viabilité des départements de philosophie. (C'est donc la raison pour laquelle, de nos jours, des arguments en appui à des demandes de postes dans nos départements se basent généralement sur des formules prenant en compte le nombre d'étudiants enseignés par professeur par année, plutôt que des arguments invoquant le nombre d'étudiants inscrits dans les programmes de majeure).

Il est important de noter dans ce contexte que dans le nouveau programme, l'offre de cours aux niveaux 2000 et 3000 est axé sur des cours d'éthique (presque la moitié de ces cours sont en éthique). Étant donné que les problèmes les plus épineux auxquels nos sociétés sont confrontées ne se résolvent pas sans la mise à contribution d'outils éthiques avancés – c'est-à-dire, justement ces instruments intellectuels élaborés et enseignés dans les départements de philosophie –, ce choix semble être bien justifié. Comme je l'indiquerai plus loin dans ce rapport, selon les tendances actuelles, les compétences en éthique deviennent manifestement de plus en plus importantes sur le marché de travail.

La philosophie joue un rôle crucial dans la formation des citoyens des sociétés démocratiques capables de formuler des questions et des arguments de manière responsable, guidés par des méthodes explicitement réfléchies. Ces compétences s'avèrent être aussi d'une importance primordiale dans le monde professionnel. Un examen des objectifs des nouveaux cours constitutifs du nouveau programme du département (Annexe A Description des cours) révèle que justement les compétences en pensée critique, en argumentation et en communication sont explicitement visées dans les objectifs de presque la totalité des cours.

Compenser le nombre réduit de cours offerts en histoire de la philosophie avec un cours en histoire obligatoire pour les étudiants poursuivant la majeure philosophie est innovant. Ceci montre une volonté de faire le maximum avec des ressources limitées.

Il est finalement pertinent dans cette première section du rapport de commenter brièvement le processus qui a mené à la formulation de ce nouveau programme. Les documents auxquels j'ai eu accès font référence à une évaluation du programme de philosophie à Moncton soumise par les évaluateurs externes André Lacroix et William Sweet en 2017. Le nouveau programme a été formulé sur la base de ce rapport. Jimmy Plourde et Luc Faucher ont commenté en tant que rapporteurs externes le programme reformulé en 2021. À la lumière des recommandations de ces rapports, l'UARD de philosophie de l'Université de Moncton a apporté quelques modifications au nouveau programme avant de le présenter sous sa forme actuelle. On constate donc que les étapes du processus ont été suivies avec un souci du détail et une volonté de bénéficier autant que possible des procédés nécessaires à la réalisation du meilleur programme possible. En somme, la haute qualité du projet de refonte du programme est évidente dans ses résultats.

Ressources humaines

Les ressources humaines existantes sont minimalement adéquates pour la prestation des programmes de majeure et de majeure avec distinction. La nature de la philosophie académique est telle qu'il faut une faculté de philosophie dotée de spécialisations suffisamment diverses à travers les sous-disciplines pour maintenir un niveau d'expertise suffisant pour satisfaire les besoins des étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de philosophie ainsi que ceux de la population étudiante ayant d'autres concentrations. Les professeurs actifs en ce moment dans le département sont d'une très haute qualité et arrivent à couvrir les besoins du programme. Or, il n'est pas toujours possible ou souhaitable de demander à un petit nombre de professeurs d'assurer un large éventail de cours. Cela peut limiter leur capacité à faire de la recherche, à contribuer au service à la collectivité et à s'impliquer au sein de la communauté. D'ailleurs, c'est souvent en observant de près un nombre de personnalités intellectuelles ayant des spécialisations et des approches diverses que des étudiantes et étudiants arrivent à envisager leur propre place dans la discipline.

La vacance du poste en philosophie des sciences est donc très regrettable. Lors de mes entretiens avec les étudiantes et étudiants, certains ont justement relevé l'absence d'expertise dans ce domaine clé de la philosophie contemporaine dans le département. Il est fortement recommandé de combler le poste de philosophie des sciences le plus tôt possible. Parmi les sous-disciplines de la philosophie, la philosophie des sciences est généralement assez technique et exige des connaissances importantes en sciences naturelles et en sciences exactes, et elle intéresse souvent justement ces apprenantes et apprenants qui vont faire carrière en philosophie et en science. De plus, la philosophie des sciences joue un rôle crucial dans le travail interdisciplinaire avec les départements de sciences. Des équipes de recherches qui travaillent sur des projets touchant les sciences cognitives, l'intelligence artificielle et la physique quantique comportent généralement des philosophes ayant une expertise en philosophie des sciences. L'absence au sein du département d'un spécialiste en philosophie des sciences risque de désavantager les étudiantes et

étudiants dans les métiers ou programmes d'études qui exigent des compétences dans le domaine de la philosophie des sciences. D'ailleurs, la présence d'une telle expertise à l'université contribue à l'effervescence dans la recherche interdisciplinaire, parce que les spécialistes en philosophie des sciences sont souvent parmi les seuls enseignants vraiment qualifiés qui assistent et participent à des activités de recherches animées par des départements de sciences naturelles et de sciences exactes.

En général, le nombre de professeurs par rapport au nombre de cours offerts dans le département fait que des circonstances prévues (par exemple, retraites, années sabbatiques, congés de recherche) ou imprévues (par exemple, congés de maladie) pourraient avoir une incidence grave sur la capacité de l'UARD à offrir le nouveau programme. Par conséquent, du point de vue de la gestion des risques, il est recommandé de combler le poste vacant en philosophie des sciences le plus tôt possible. Ayant maintenant un programme de philosophie exemplaire, on devrait veiller à ce que les ressources allouées à ce programme lui permettent d'atteindre tout son potentiel.

Ressources matérielles

En général, les programmes de philosophie demandent très peu de ressources matérielles. Il s'agit surtout d'espaces appropriés (bureaux, salles de réunion, salles de classe équipées de dispositifs appropriés, espaces pour étudiantes et étudiants dans les bibliothèques et autres espaces pour étudier). Ceci est vrai dans le cas du département de philosophie de l'Université de Moncton et de son nouveau programme de philosophie. Les ressources matérielles existantes sont parfaitement adéquates. (Certains étudiantes et étudiants m'ont signalé le fait que trouver un logement adéquat à Moncton n'est pas facile. Or, ceci représente un défi pour l'Université tout entière, ce qui n'est pas spécifique au programme de philosophie.) D'ailleurs, dans mes discussions avec M. Alvarez, il est clairement apparu que la bibliothèque est consciente des besoins des étudiants et étudiantes de philosophie et s'engage de manière proactive dans l'actualisation continue des ressources traditionnelles et surtout numériques qui appuient les programmes de philosophie.

Milieu organisationnel

Le milieu organisationnel est un des grands atouts de ce programme. L'Université Moncton, l'université francophone la plus importante au Canada hors de la province de Québec, est un phare dans le milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur au Canada. Le fait que ce nouveau programme de philosophie est de toute évidence le seul programme de philosophie hors du Québec et enseigné complètement en français est d'une importance capitale. Le nouveau programme de philosophie s'aligne très exactement avec et promeut de manière exemplaire la mission, la vision et les valeurs de l'université (<https://www.umoncton.ca/notreumoncton/a-propos>) :

Mission

"/-051991Ä1?Ä01Ä7-93@1Ä2=-9F-5>1 Ä7M+95A1=>5?GÄ0DÄ<9/1ÄÄ7ÄM=A-9/1819?Ä01>Ä:/99-5>>-9/1>Ä1?Ä
DÄ7-Ä2:=8-?5:9Ä01Ä;1=>:991>Ä/=G-?5A1>Ä1?Ä193-3G1>!Ä

Ä

Vision

)=-Ä:9Ä927@19/TM+95A1=>5?GÄ0DÄ<9/1ÄÄ7ÄM=A-9/1819?Ä01>Ä:/99-5>>-9/1>Ä1?Ä
0-9>Ä@91Ä;1=>:1/?5A1Ä0M59/7@>5:9 Ä0M599:A-?5:9Ä1?Ä193-3G1>!Ä

Ä

Valeurs

1. Respect. ÄM+95A1=>5?GÄ0DÄ<9/1ÄÄ7ÄM=A-9/1819?Ä01>Ä:/99-5>>-9/1>Ä1?Ä
/758-?Ä1Ä925-9/1Ä<@1Ä:=-31ÄÄ5.=1Ä;=1>>5:9Ä@8Ä91ÄÄ193-31819?Ä:C19Ä?ÄÄMG;-9:@5>>1819?Ä
;1=>:9917Ä1?Ä;=:21>>5:9917!Ä

2. Conclusion. ÄM+95A1=>5?GÄ0DÄ<9/1ÄÄ7ÄM=A-9/1819?Ä01>Ä:/99-5>>-9/1>Ä1?Ä
818.=1>Ä01Ä7-Ä:/88@9-@?GÄ@95A1=>5?GÄ0DÄ<9/1ÄÄ7ÄM=A-9/1819?Ä01>Ä:/99-5>>-9/1>Ä1?Ä
10ÄÄ:9ÄÄG>1-@M+95A1=>5?GÄ0DÄ<9/1ÄÄ7ÄM=A-9/1819?Ä01>Ä:/99-5>>-9/1>Ä1?Ä

Ä

3. Accessibilité. Ä&:=?10ÄÄ:9ÄÄG>1-@M+95A1=>5?GÄ0DÄ<9/1ÄÄ7ÄM=A-9/1819?Ä01>Ä:/99-5>>-9/1>Ä1?Ä
05>;>5?5:9Ä01>Ä;1=>:991>Ä>:@4-5?-9?ÄG?@051=Ä19Ä2=-9F-5>!Ä

4. Engagement. ÄÄ7-Ä1/41=41Ä@Ä19Ä:88@9 Ä3=E/1ÄÄ:9Ä71-01=>45;ÄM+95A15?GÄ0DÄ<9/1ÄÄ7ÄM=A-9/1819?Ä01>Ä:/99-5>>-9/1>Ä1?Ä
193-3G1Ä-A1/Ä>1>Ä:/88@9-@?G>ÄDÄ?=@A1=Ä01>Ä>:7@ÄÄ196Ä@ÄÄ19ÄÄÄ=-59>!Ä

Ä

Selon les documents que j’ai examinés et les discussions que j’ai eus avec les membres du département, il semble bien que la mission du département coïncide très exactement avec celle de l’université. Celle-ci vise justement « l’avancement des connaissances et [...] la formation de personnes créatives et engagées ».

La vision de l’Université de Moncton est manifestement présente à travers les programmes et l’offre de cours de l’UARD de philosophie. Parmi les cours qui sont directement liés à cette vision figurent : PHIL 2245 Éthique de l’environnement PHIL 2262 Féminisme et théories du genre, PHIL 2292 L’éthique des affaires et PHIL 3410 Philo sociale et politique.

Au fond, toute « valeur » s’appuie sur des considérations philosophiques étudiées en éthique. Le nouveau programme de philosophie permet notamment aux étudiantes et étudiants de se spécialiser en éthique (voir l’offre abondante de cours sur ou liés directement à l’éthique : PHIL 2132 Conceptions de l’être humain, PHIL 2235 Éthique, PHIL 2245 Éthique de l’environnement, PHIL 2262 Féminisme et théories du genre, PHIL 2282 Éthique animale, PHIL 2292 L’éthique des affaires, PHIL 3410 Philo sociale et politique, PHIL 3451 Enjeux éthiques en crimino, PHIL 3475 Éthique de l’Information, PHIL 3482 Droit et Justice, PHIL 3650 Cyberéthique et IA).

De plus, le nouveau programme s’aligne avec et appuie parfaitement le nouveau plan stratégique de l’Université de Moncton (2023-28). Les chantiers de ce plan sont les suivants (<https://umoncton.foleon.com/strategie-2023-2028/um/cap-sur-lavenir>):

Milieu de vie

%GA17::;1= Ã@>Ã9>18.71Ã1?Ã905A50@177181@9ÃÃ51Ã@95A1?>5=1Ã591 Ã?58@7-9?Ã3: @=1@Ã1Ã
 .519A1577-9?1Ã81??-9?ÃMG;-9:@5>>1819?Ã:9917ÃÃ193-3119?Ã1Ã-Ã:@7-?5:9Ã?@05-91@Ã=>:9917Ã
 1?Ã01>Ã818.=1>Ã01Ã7-Ã:88@9-@?GÃ19A1=>Ã7-Ã=G@>Ã7ÃÃG9/Ã8199Ã0Ã1Ã/99-5>>-9/1>!Ã

Talents

"8G75:=1=Ã7M-??=-/?5:9 Ã71Ã0GA17::;1819? Ã7-Ã8:5751?99-5Ã7-9Ã1?Ã7-Ã=G?19?5:9Ã01>Ã?-719?>!Ã

Enseignement et RDC

#:95251=7Ã19>15391819?ÃM-A-9/18190Ã>Ã99-5>>-9/1>Ã=Ã01>Ã:3=-881>Ã01Ã:=8-?5:9Ã?Ã1>Ã?5A5?G>Ã
 01Ã*%\$Ã<@5Ã;1=81??19?ÃDÃ9:>Ã;1=>:991>Ã05;7J8G1>Ã01Ã>1Ã0GÃ=-G@1A5?GÃ1?Ã7M193-31819?!Ã

Communautés

%1A195=:Ã=Ã1>Ã=?19-5=1>Ã-@B Ã:A59/5-@B9Ã5:9-@BÃ59?1=9-?5:9-@BÃ1Ã95A1=>5ÃÃ=?1ÃÃ
 193-3G1Ã0-9>Ã7-Ã?=-9>2:=8-?5:9Ã01Ã7-Ã>:/5G?G!Ã

Leadership organisationnel

%5>;>1=Ã01Ã>?=@/?@=1> Ã01Ã;:75?5<@1>Ã1?Ã01Ã;=Ã1<@5Ã;Ã=85859CÃ@91Ã;=5>1Ã01Ã0G/5>5:9ÃG/7-5=G1 Ã
 /:77-:=-?5A1Ã1?Ã0-9>Ã@9Ã?18;>Ã::;=?@9!Ã

Une lecture de la présentation de la nouvelle majeure en philosophie (pp. 2-5) en parallèle avec le plan stratégique de l'Université de Moncton suffit pour démontrer que le nouveau programme de philosophie contribuera énormément à ce plan stratégique. Le programme promeut une « vie universitaire saine, stimulante, rigoureuse et bienveillante ». Il soutient de manière incontournable « l'épanouissement personnel et l'engagement de la population étudiante ». Il sert à rehausser « l'attraction, le développement, la mobilisation, la reconnaissance et la rétention des talents. » (En fait, certains étudiantes et étudiants du département avec lesquels j'ai échangé souhaitaient voir le département développer un programme de MA.) Le nouveau programme de philosophie jouera un rôle crucial dans la formation de « personnes diplômées [se démarquant] par la créativité et l'engagement ». Le programme contribue à « une université ouverte et engagée dans la transformation de la société ». Et le corps professoral affecté à ce programme œuvre pour que l'université dispose de « structures, de politiques et de processus optimisés qui permettent une prise de décision éclairée collaborative et dans un temps opportun ».

Il convient ici d'indiquer que l'UARD de philosophie et ses membres s'engagent dans plusieurs activités allant au-delà du programme, activités qui cependant soutiennent le programme, servent la mission de l'Université de Moncton et favorisent la réalisation des priorités identifiées dans son plan stratégique. De fait, le programme « Études · Travail · Vacances : l'Été des Humanités » lancé par le professeur de philosophie Alain Denault contribue à plusieurs chantiers du plan stratégique : Milieu de vie, Talents, Enseignement et RDC ainsi qu'au chantier Communautés. Les activités du Cercle Philo et les présentations de *Travaux en cours* (ayant un avis très favorable parmi les étudiantes et étudiants avec lesquels j'ai parlé) contribuent à la promotion de la mission et de l'avancement de plusieurs priorités du plan stratégique.

Stabilité

Étant donné que le programme de philosophie joue un rôle indispensable dans la poursuite de la mission de l'université, le programme jouit d'une stabilité découlant de l'université même.

Or, plusieurs autres facteurs contribuent à la stabilité de ce programme. D’abord, de nos jours, les étudiantes et étudiants semblent être plus conscients que jamais du fait que les études en philosophie offrent à la fois des compétences décisives dans le marché du travail et des outils conceptuels et argumentatifs d’une valeur immense pour affronter leur situation existentielle dans un monde de plus en plus complexe. Alors que beaucoup de disciplines traditionnelles voient leurs inscriptions diminuer, la philosophie maintient généralement de bons taux d’inscriptions dans ses cours. (En fait, elle bénéficie souvent des « fuites » d’autres disciplines.) Il est vrai que souvent certains étudiantes et étudiants suivent le maximum de cours de philosophie possible sans aspirer à obtenir de diplôme dans le domaine. Pourtant, les inscriptions assez robustes dans les cours de philosophie compensent le nombre limité de majeures, stabilisant ainsi les programmes. Au fond, les tendances concernant les inscriptions en philosophie justifient l’optimisme à ce sujet.

Les programmes de philosophie sont d’ailleurs généralement plus indépendants des traditions européennes que beaucoup d’autres programmes en sciences humaines. Par conséquent, face aux évolutions démographiques, les programmes de philosophie maintiennent leur place au cœur de l’éducation libérale qui semble bien être une condition de la réussite des démocraties. Les cours de philosophie pour non-majeurs sont justement des lieux où s’acquièrent les compétences en épistémologie, en pensée critique et en éthique que les diplômés de nos universités vont utiliser dans leur vie professionnelle et en tant que citoyens de pays démocratiques. Il est donc capital que ces cours et les programmes qui les encadrent soient attrayants et accessibles à tous les étudiantes et étudiants, c’est-à-dire, qui proviennent de milieux culturels et économiques souvent très divers. Le nouveau programme de philosophie à l’Université de Moncton se caractérise justement par le fait qu’il met l’accent sur une approche de la philosophie définie par des questions, des thèmes et des problèmes, plutôt que par des périodes historiques ou des auteurs. Cette démarche contribue à la stabilité du programme.

Finalement, étant donné qu’elle est guidée par un ensemble de questions persistantes (c’est-à-dire, les questions épistémologiques, métaphysiques et éthiques) et non pas par des objets de recherche spécifiques, la philosophie s’adapte vite aux nouvelles réalités sociales, politiques et technologiques. De fait, elle devient d’autant plus importante dans des périodes de changement rapides. Alors, dans cette perspective, une fois de plus, le fait que les cours de ce programme sont formulés très consciemment autour de questions, de thèmes et de problèmes contribue à la stabilité du nouveau programme.

Débouchés

Le nouveau programme de philosophie à Moncton s’emploie évidemment à prendre en compte les besoins professionnels d’un large éventail d’étudiantes et d’étudiants. Cet engagement est clairement articulé dans la Présentation de la nouvelle majeure p. 2-5.

Les étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de majeure en philosophie se distinguent schématiquement selon leurs motivations en trois groupes.

- 1) Un diplôme en philosophie compte parmi les meilleures compétences qui servent de base aux métiers qui sont directement liés à la philosophie : par exemple, le journalisme, la politique, le droit ou l'éducation. Grâce justement au niveau d'abstraction élevée qu'elle offre, la philosophie développe et perfectionne des compétences en pensée critique, en argumentation et en communication sans pareille. Par conséquence, beaucoup d'étudiantes et d'étudiants ayant des projets très clairs pour un métier dans lequel ces compétences sont demandées optent pour une majeure en philosophie afin d'acquérir un diplôme de base
- 2) Beaucoup d'étudiantes et d'étudiants qui s'inscrivent dans des programmes de philosophie désirent recevoir une formation en éducation libérale ou alors, lorsqu'ils ne font pas expressément référence à ce modèle traditionnel, ces apprenantes et apprenants souhaitent développer leur personne par une éducation équilibrée et complète. L'éducation libérale – l'idéal selon lequel certaines compétences sont essentielles pour les « personnes libres » (les citoyens, c'est-à-dire, ceux et celles qui participent activement aux démocraties et préservent leur liberté face à la tyrannie potentielle de mauvais arguments et à la désinformation) – attire encore un nombre important d'étudiantes et d'étudiants dans nos programmes. Donc, on rencontre dans les départements de philosophie des étudiantes et des étudiants qui aspirent, par exemple, à une carrière en médecine, mais qui ne veulent pas se priver de se développer de manière plus complète. Pour d'autres, la question de gagner sa vie se pose seulement après un premier stade d'études (souvent ces étudiantes et étudiants répondent de manière assez flexible au marché du travail, retournent parfois à l'université pour obtenir un diplôme dans un des domaines mentionnés sous (1) ou bien – moins intéressés par ces professions – se tournent vers des métiers qui offrent t d'autres styles de vie.) Cet idéal est reflété de manière louable dans la mission, la vision et les valeurs ainsi que dans les objectifs de formation générale (OFGs) de l'Université de Moncton.
- 3) De nos jours, le rôle des éthiciens professionnels devient très rapidement plus important dans une large gamme d'organismes qui, de plus en plus, offre des emplois directement et spécifiquement basés sur les programmes de philosophie. Bien que ce développement soit encore à ses débuts, il semble très prometteur pour les programmes de philosophie. Donc, certains étudiants et étudiantes aspirent à des emplois d'éthiciens professionnels basés sur une formation en philosophie.

Le nouveau programme de philosophie semble bien conçu pour combler les besoins de ces trois catégories d'étudiantes et d'étudiants. Le programme arrive à répondre aux attentes de ces

étudiantes et étudiants qui envisagent des plans de vie très différents puisqu'il est formulé évidemment avec une attention particulière sur certains principes généraux. Ces principes incluent la rigueur, la flexibilité et l'importance centrale de l'éthique.

Rigueur

Les programmes de philosophie sont connus pour leur rigueur, laquelle est génératrice de compétences solides et applicables à travers maints domaines d'activité. Un exemple significatif d'un lien entre la rigueur de la formation en philosophie et les débouchés est une carrière en droit. Selon certaines statistiques récentes, les étudiantes et étudiants diplômés en philosophie figurent parmi les candidates et candidats qui enregistrent les taux d'admission les plus élevés dans les facultés de droit. Ces apprenantes et apprenants en sont conscients, et la philosophie est une majeure populaire parmi les personnes qui désirent étudier le droit. J'ai remarqué que les objectifs des nouveaux cours de philosophie proposés dans le cadre du programme mettent un accent particulier sur la rigueur de la formation.

Flexibilité

Dans la présentation, la nouvelle majeure de l'UARD de philosophie attire l'attention sur le fait que la nouvelle majeure est « beaucoup plus souple » (Project de redéfinition p. 2). En général, les programmes d'études en philosophie visent à fournir à la population étudiante un ensemble de compétences et de connaissances qui s'appliquent à un grand nombre de domaines et de métiers. De fait, les compétences d'analyse, d'argumentation et de communication développées et perfectionnées dans les programmes de philosophie se révèlent être particulièrement déterminants dans la gestion de projets et d'organismes de toute nature. Le nouveau programme de philosophie à l'Université de Moncton vise évidemment à maximiser et mettre en relief la flexibilité des compétences acquises dans le programme.

Éthique

Un domaine dans lequel les métiers liés à la philosophie sont en plein essor est celui de l'éthique. Les avancées technologiques impliquent de nouvelles possibilités dans presque tous les domaines d'activité humaine, notamment en biologie, en médecine, en éducation, en gestion de l'information et en intelligence artificielle. Cette expansion rapide des possibilités se voit accompagnée de nouvelles questions cruciales d'ordre éthique et souvent extrêmement épineuses. De manière générale, les organismes, toutes spécialisations confondues, recherchent des compétences professionnelles en éthique afin de s'attaquer aux difficultés de la situation actuelle. Le nouveau programme de philosophie à l'Université de Moncton se situe dans le droit fil de ces développements.

Conclusion

Comme j'ai indiqué au début de ce rapport, je recommande que le nouveau programme de philosophie de l'UARD de philosophie de l'Université de Moncton soumis le 28 mai 2023 soit approuvé tel que présenté. Je félicite l'Université de Moncton et toutes les personnes impliquées dans ce processus pour leur travail qui a permis d'aboutir à des résultats très louables.

Annexe I

Réaction de l'UARD au rapport de l'évaluateur externe



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Département de philosophie

Moncton, le mercredi 27 mars 2024

Monsieur le vice-doyen,

Les membres de l'UARD de philosophie ont pris connaissance du rapport de Monsieur Daniel Régnier sur le projet de refonte de la majeure en philosophie; ils estiment que ce rapport est tout à fait satisfaisant.

Veuillez recevoir, Monsieur le vice-doyen, nos plus cordiales salutations.

François Renaud au nom de l'UARD de philosophie
Directeur, Département de philosophie, Campus de Moncton

Annexe J

Autres programmes universitaires de philosophie

Mount Allison University

https://www.mta.ca/academic_calendar/Philosophy.html - page consultée le 17 février 2021

Philosophy

Philosophy is the endeavour to understand the basic questions that arise for us in our world, and to formulate this understanding in a critical manner. Traditionally, these questions have touched upon what can be known, what can be valued, what our own position is socially and individually- above all, how we can know what we think we know.

The Department believes that careful study of the great works of the past and present provides the best access to philosophical questions. Thus many of our courses concentrate the student on developments in the history of philosophy, from the sixth century B.C. to the twentieth century. Courses in logic, ethics, metaphysics, philosophy of science and the philosophy of mind examine special issues in these developments and are compared to the formulation of these same issues in Asian philosophy.

The study of philosophy invites critical and imaginative consideration of the questions themselves. Only thereby can the student learn to appreciate their force, and the variety of responses to them. Since philosophical questions are deeply imbedded in the development of western civilization, one can study philosophy in conjunction with a wide range of other disciplines. Moreover, our students have found it a useful background for subsequent endeavours in fields such as law, civil service, medicine, theology, and further graduate study.

MAJOR in Philosophy is 60 credits earned as follows:

- 6 from the Humanities 1600 Series
- 3 from PHIL 2611
- 3 to 9 from Philosophy at the 2000 level
- 12 from PHIL 3000, 3011, 3101, 3221, 3231, 3240, 3250, 3301, 3311, 3351, and 3891
- 12 to 18 from Philosophy at the 3/4000 level, including at least 6 at the 4000 level
- 18 credits from complementary courses in Arts and Letters and Humanities, chosen in consultation with the Program Advisor

HONOURS in Philosophy is 72 credits earned as follows:

- 42 credits as in the first five lines of the Major, plus:
- 3 credits from PHIL 3631
- 6 from PHIL 4990
- 21 from Philosophy at the 3/4000 level, chosen in consultation with the Program Advisor

BASIC COURSES

The Humanities 1600-series is intended to provide an introduction to Humanities disciplines. These three-credit courses offered by the participating disciplines of Classics, History, Philosophy and Religious Studies are designed to acquaint beginning students with the methodologies typical of these disciplines and to familiarize them with the approaches taken, as well as the sorts of themes pursued and questions raised in these disciplines.

Note: Students must obtain a grade of at least C- in all courses used to fulfill prerequisite requirements. Otherwise, written permission of the appropriate Department Head or Program Coordinator must be obtained.

Plato's Republic
Self, Society, and Freedom
Reason, Will, and World
The Changing Image of Nature
Special Topic in Philosophy
Introduction to Feminist Philosophy
Introductory Aesthetics
Introductory Philosophy of Science
Introductory Logic
Introductory Ethics
Introduction to Metaphysics
Special Topic in Philosophy
Ancient Philosophy
Hellenistic and Roman Philosophy
Mediaeval Philosophy
Modern Philosophy: the Rationalist Tradition
Modern Philosophy: the Empiricist Tradition
Kant
Nineteenth-Century German Philosophy
Analytic Philosophy in Origin
Analytic Philosophy in Progress
Phenomenology & Existentialism
Philosophy of the Life Sciences
Symbolic Logic
Biomedical Ethics
Environmental Ethics
Philosophy of Law
Philosophy of Disability
Indian Philosophy
Special Topic in Philosophy
Selected Topics in the History of Philosophy
Selected Topics in Moral, Social and Political Philosophy
Selected Topics in Continental Philosophy
Philosophy of Mind
Selected Topics in Philosophy of Science
Selected Topics in Analytic Philosophy
Independent Study in Philosophy
Independent Study in Philosophy
Honours Thesis
Special Topic in Philosophy

University of St-Thomas

<https://www.stthomas.edu/catalog/current/philosophy> - page
consultée le 17 février 2021

PHILOSOPHY (PHIL)

College of Arts and Sciences, Department of Philosophy

John Roach Center for the Liberal Arts (JRC) 241, (651) 962-5350

W. Matthews Grant (chair), Atkinson, Clemenson, Coulter, Deavel, Degnan, Distelzweig, Feeney, Frost, Giebel, Grant, Heaney, Kronen, Laumakis, Lemmons, Lu, Menssen, Pawl, Rota, Spencer, Stoltz, Stuchlik, Toner, Winter

[Philosophy Department Web Site](#)

Philosophy engages questions such as:

- Is the human mind just a very complicated machine?
- Can we have free will if the mind is a machine?
- Must we have free will in order for life to be meaningful?
- What makes an act moral or immoral?
- When, if ever, can a government mandate moral acts or outlaw immoral acts?
- Is it ever permissible to start a war with a preemptive strike?
- Is the design in the world evidence that there is a God?
- Do the world's evils show that a good God cannot exist?
- What is the role of philosophy in dealing with questions about God?
- What is knowledge?
- Can we know anything with certainty?
- Are warrants for knowledge relative to particular cultures?

Philosophy considers these questions, and countless others, from the standpoint of human reason and experience. It emphasizes precise and careful argument, and sharpens your thinking skills.

The philosophy program at St. Thomas will introduce you to distinguished philosophical work over the centuries and into our own time. While attending carefully to philosophers whose works are foundational to the Catholic intellectual tradition, particularly Aristotle and Aquinas, the program is committed to broad integration of our understanding of reality. As you work to construct a philosophical worldview you will engage a variety of traditions, including non-Western, and confront questions prompted by the study of such subjects as the natural and social sciences, mathematics, medicine, business, law, theology, the fine arts, and literature.

Major in Philosophy

- PHIL 115 Philosophy of the Human Person (4 credits)

- PHIL 214 Introductory Ethics (4 credits) *or* PHIL 215 Introductory Ethics: East and West (4 credits)
- PHIL 220 Logic (4 credits)

Plus eight credits in the history of philosophy

Four credits in classical Western philosophy

- PHIL 200 Ancient Philosophy (4 credits)
- PHIL 202 Medieval Philosophy (4 credits)
- PHIL 340 Thought of Thomas Aquinas (4 credits)
- or another course approved by the department

Four credits in an elective in the history of philosophy

- PHIL 200 Ancient Philosophy (4 credits)
- PHIL 202 Medieval Philosophy (4 credits)
- PHIL 210 Chinese Philosophy (4 credits)
- PHIL 304 Modern Philosophy (4 credits)
- PHIL 306 Contemporary Philosophy (4 credits)
- PHIL 308 Indian Philosophy (4 credits)
- PHIL 340 Thought of Thomas Aquinas (4 credits)
- PHIL 353 Machiavelli, Hobbes, and Nietzsche (4 credits)
- or another course approved by the department

Plus:

- Sixteen credits at the 300-level or above, including four credits at the 400-level (all 400-level courses require public presentation of a paper)

Plus:

- Additional coursework in Philosophy to bring the total number of credits in philosophy either to forty-four (for single majors) or thirty-six (for double or triple majors).

Course Number	Title	Credits
PHIL 110	The Person and the Good	4
PHIL 115	Philosophy of Human Person	0 TO 4
PHIL 197	Topics	4
PHIL 200	Ancient Philosophy	4
PHIL 202	Medieval Philosophy	4
PHIL 210	Chinese Philosophy	4
PHIL 214	Introductory Ethics	4
PHIL 215	Ethics East and West	4
PHIL 220	Logic	4
PHIL 234	Love, Sex, & Friendship	4
PHIL 235	Politics, Law, and Common Good	4

PHIL 240	<u>Faith and Doubt</u>	4
PHIL 241	<u>Hist. & Philosophy of Medicine</u>	4
PHIL 243	<u>Individual Study</u>	2 OR 4
PHIL 245	<u>Philosophy of Art and Beauty</u>	4
PHIL 250	<u>Christian Mysteries</u>	4
PHIL 254	<u>Biomedical Ethics</u>	4
PHIL 255	<u>Technology and Ethics</u>	4
PHIL 256	<u>Contemporary Social Issues</u>	4
PHIL 258	<u>Environmental Ethics</u>	4
PHIL 260	<u>Global Philosophy of Religion</u>	4
PHIL 265	<u>Minds, Brains, and Computers</u>	4
PHIL 269	<u>Research</u>	2 OR 4
PHIL 272	<u>Evolution and Creation</u>	4
PHIL 296	<u>Topics</u>	2
PHIL 297	<u>Topics</u>	4
PHIL 298	<u>Topics</u>	4
PHIL 304	<u>Modern Philosophy</u>	4
PHIL 306	<u>Contemporary Philosophy</u>	4
PHIL 308	<u>Indian Philosophy</u>	4
PHIL 320	<u>Aristotelian Logic</u>	4
PHIL 325	<u>Intermediate Symbolic Logic</u>	4
PHIL 330	<u>Philosophy of Mind</u>	4
PHIL 335	<u>Aesthetics</u>	4
PHIL 340	<u>Thought of Thomas Aquinas</u>	4
PHIL 350	<u>Advanced Ethical Theory</u>	4
PHIL 353	<u>Machiavelli,Hobbes,Nietzsch</u>	4
PHIL 354	<u>Biomedical Ethics</u>	4
PHIL 356	<u>Contemporary Social Issues</u>	4
PHIL 357	<u>Political Philosophy</u>	4
PHIL 359	<u>Philosophy of Law</u>	4
PHIL 365	<u>Natural Phil & Metaphysics</u>	4
PHIL 380	<u>Epistemology</u>	4
PHIL 385	<u>Philosophy of Science</u>	4
PHIL 389	<u>Research</u>	2 OR 4
PHIL 393	<u>Individual Study</u>	2 OR 4
PHIL 398	<u>Topics</u>	4
PHIL 460	<u>Philosophy of God</u>	4
PHIL 485	<u>Seminar</u>	4
PHIL 486	<u>Seminar</u>	4
PHIL 489	<u>Topics</u>	4

PHIL 490	Topics	4
PHIL 495	Individual Study	2 OR 4

University of New-Brunswick

<https://www.unb.ca/academics/calendar/undergraduate/current/frederictonprograms/bachelorofarts/programsofstudy/philosophy.html> - page consultée le 17 février 2021

Single and double majors

The major in philosophy consists of:

- PHIL 1301 (or 2301), 1302 (or 2302)
- at least one of PHIL 1101 or PHIL 3101
- 27 credit hours of advanced courses (3000 and above)

At least one course from each of the three streams of ethics, history of philosophy and metaphysics/epistemology must be taken while maintaining a minimum grade of C or better in all philosophy courses.

Honours program

Single honours

Your program must include:

- PHIL 1301 (or 2301) and 1302 (or 2302)
- at least one of PHIL 1101 or 3101 (though honors students are strongly encouraged to take 3101)
- 36 credit hours in advanced courses in philosophy (3000 and above)
- at least one course from each of the three streams

Students must obtain a grade of B in all required courses counting as fulfilling their honors requirements in Philosophy.

Joint honours

Your program must include:

- PHIL 1301 (or 2301) and 1302 (or 2302)
- at least one of PHIL 1101 or 310
- 24 credit hours in advanced courses in philosophy
- at least one course from each of the three streams

For single and joint honors, up to 12 credit hours in related courses in other departments may be counted as credit hours in philosophy with the approval of the department.

Majors and Honours

Majors:

Students in the BA degree program who wish to take a Major in Philosophy, either singly or with some other subject, should consult with the Major/Honour advisor of the Philosophy Department.

- **Single Major:** A Major in Philosophy will consist of 36 credit hours, including the required courses [PHIL 1301](#), [PHIL 1302](#), at least one of [PHIL 1101](#) or [PHIL 3101](#), and 24 credit hours of advanced courses (3000 and above), and 3 credit hours that may be taken at the 1000, 2000, 3000, or 4000 level. At least one course from each of the three streams of ethics, history of philosophy and metaphysics/epistemology must be taken while attaining a minimum grade of C in all philosophy courses.
- **Double Major:** The requirements are as for the single Major, except the Double Major requires 33 credit hours, and it requires 21 credits of advanced courses (3000 and above).

Students qualifying for a degree other than the BA, who meet the above requirements for a Major in Philosophy, may request the Registrar to note this fact on their transcript.

Honours

Students in the BA degree program who wish to take Honours in Philosophy must consult with the Major/Honours advisor of the Philosophy Department.

- **Single Honours:** Students taking Honours in Philosophy must complete at least 48 credit hours in Philosophy. The student's program must include [PHIL 1301](#) and [PHIL 1302](#), at least one of [PHIL 1101](#) or [PHIL 3101](#) (Honours students are strongly encouraged to take [3101](#)), and 36 credit hours in advanced courses in Philosophy. At least one course from each of the four streams of logic, ethics, history of philosophy and metaphysics/epistemology must be taken. With the approval of the Department, up to 12 ch in related courses in other departments may be counted as credit hours in Philosophy. Students must obtain a grade of B in all courses counting as fulfilling their Honours requirements in Philosophy.
- **Joint Honours:** [PHIL 1301](#) and [PHIL 1302](#) and 24 credit hours in advanced courses in Philosophy. At least one course from each of the four streams of logic, ethics, history of philosophy and metaphysics/epistemology must be taken. With the approval of the Department, up to 12 ch in related courses in other departments may be counted as credit hours in Philosophy.

a. Courses in Logic

[PHIL 1101](#) Critical Thinking

[PHIL 3101](#) Introduction to Symbolic Logic

b. Courses in Ethics or Social Philosophy

[PHIL 1201](#) Ethics of Life and Death

[PHIL 2201](#) Introduction to Ethics

[PHIL 2203](#) Business Ethics

[PHIL 2206](#) Environmental Ethics

[PHIL 2207](#) Ethics for Engineers Online Only

[PHIL 2208](#) Military Ethics
[PHIL 2209](#) Health Care Ethics in Canada
PHIL 2211 Cyber Ethics
[PHIL 2251](#) Applied Professional Ethics
[PHIL 3205](#) Contemporary Ethical Theory

c. Courses in the History of Philosophy

[PHIL 1301](#) Introduction to the History of Philosophy I
[PHIL 1302](#) Introduction to the History of Philosophy II
[PHIL 3301](#) Early Greek Philosophy
[PHIL 3302](#) Later Greek Philosophy
[PHIL 3303](#) Modern Philosophy I
[PHIL 3304](#) Modern Philosophy II
[PHIL 3305](#) Capitalism Vs. Communism
[PHIL 3306](#) Kierkegaard, Nietzsche, and the Roots of Postmodernism
[PHIL 3308](#) *Plato's Republic*
[PHIL 3311](#) Nietzsche on Socrates' Death-Wish
[PHIL 3312](#) Infinity: Emmanuel Levinas' Encounter with the Other
[PHIL 3313](#) Reason Vs. Faith: The Philosophy of Kierkegaard
[PHIL 3315](#) Hannah Arendt and Simone de Beauvoir
[PHIL 3317](#) Jean-Paul Sartre's Philosophy of Freedom
[PHIL 3331](#) Michel Foucault's *Discipline and Punish: The Birth of the Prison*

d. Courses in Metaphysics and Epistemology

[PHIL 1401](#) God, Mind and Freedom
[PHIL 3404](#) Aquinas and Dante
PHIL 3411-19 Selected Topics in Epistemology
[PHIL 3421](#) Philosophy of Mind
[PHIL 3422](#) Philosophy of Science
[PHIL 3431](#) Philosophy of Religion
[PHIL 3433](#) Models of Divine Agency
[PHIL 3434](#) Evil: From Job to Leonard Cohen
[PHIL 3501](#) Contemporary Metaphysics
[PHIL 3401](#) Introduction to the Philosophy of Kant
[PHIL 3402](#) Introduction to the Philosophy of Hegel
[PHIL 3431](#) Direct Divine Agency and the World
[PHIL 3435](#) Science vs God?
[PHIL 3434](#) The Concept of Miracle
[PHIL 3307](#) Edmund Husserl's Pure Phenomenology

e. Courses in Aesthetics

[PHIL 1501](#) Monsters and Philosophy
[PHIL 2501](#) Philosophy and Film

f. Courses in Political Philosophy

[PHIL 3601](#) Liberalism and Its Critics
[PHIL 1202](#) Tyranny, Violence and Liberty
[PHIL 3332](#) Philosophers and Nazis
[PHIL 3601](#) Liberalism and Its Critics

Honours students should also note the standards required for ranking Honours degrees. These are stated in the regulations for the Bachelor of Arts degree.

Annexe K

Rapport sur les ressources de la bibliothèque

**Rapport d'évaluation des bases de données, périodiques et monographies
des bibliothèques du Campus de Moncton pour le Département philosophie**

Jeanne-Mance Cormier, Directrice générale par intérim, Bibliothèque Champlain

Héctor Alvarez, Directeur des services publics, Bibliothèque Champlain

Marc Harper, Bibliothécaire de référence

Nathalie Parent, Directrice du service de gestion documentaire

Pierre Goguen, Bibliothécaire de référence

19 avril 2024

Table des matières

Services et budget.....3

Services publics5

Bases de données et périodiques9

Évaluation de la collection des monographies12

Services et budget

Services

Afin de fournir à la communauté universitaire le plus de ressources documentaires possible, il est important de noter que la Bibliothèque Champlain est membre de plusieurs consortiums dont le Canadian Research Knowledge Network/Réseau canadien de documentation pour la recherche (CRKN/RCDR), un partenariat de 75 universités canadiennes qui collaborent à des initiatives d’acquisition et de licences de contenu à grande échelle et du Conseil des bibliothèques postsecondaires de l’Atlantique (CAAL-CBPA), un partenariat collaboratif entre les 18 bibliothèques postsecondaires de l’Atlantique.

Ces partenariats nous permettent de bénéficier d’avantages tels que :

- le privilège d’emprunt de documents à travers la région de l’Atlantique et du Canada et l’obtention de copie d’articles par voie électronique;
- l’accès aux ressources documentaires électroniques 24/7;
- et finalement à l’achat regroupé en consortium de monographies et de périodiques en format électronique dans différentes disciplines, afin de répondre aux exigences des différents programmes d’enseignement qui se donnent à l’Université.

Budget

Le tableau suivant démontre l’apport financier accordé par la Bibliothèque Champlain au développement de la collection pour le Département de philosophie:

Budget d’achat de monographies

Monographies	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	1 800.97\$	2 002.16\$	2 002.16\$	2 002.16\$	1 601.73\$	1 601.73\$

Budget des bases de données, monographies papier, électroniques et périodiques papier, électroniques pour 2023-2024 pour l’ensemble de l’Université :
1 450 060.00\$

Le budget alloué par l'Université pour l'achat des monographies à la Bibliothèque Champlain est distribué en début d'année financière dans les différentes facultés et écoles selon une formule établie depuis plusieurs années. Par la suite, chaque faculté ou école distribue ces montants dans ses divers départements. Les membres d'un département et/ou école se dotent d'une agente ou agent de liaison qui travaille avec un bibliothécaire intégré désigné par la Bibliothèque Champlain afin de faire l'achat de documents. L'agente ou l'agent de liaison coordonne et autorise, au sein de son département, école, les demandes d'achats des professeures ou professeurs. Pour prendre leurs décisions, les agentes ou agents de liaison doivent tenir compte des besoins d'information des étudiantes, étudiants, professeures et professeurs.

Si la somme allouée pour l'achat de livres n'est pas dépensée avant la fin de l'année civile en cours (fin décembre), les bibliothécaires intégrés font du développement de collection et commandent des documents. Ceci dans le but de s'assurer que le budget des livres est écoulé et que nous recevons les documents dans les délais requis. Les suggestions et avis des départements et/ou écoles sont quand même primordiaux, car les bibliothécaires et agentes et agents de liaison poursuivent leur collaboration pour sélectionner les documents à commander.

Notons qu'à la Bibliothèque Champlain, comme dans les autres bibliothèques universitaires, nous devons suivre la tendance pour répondre à la communauté universitaire et acheter de plus en plus de bouquets de livres électroniques et de périodiques électroniques qui couvrent les diverses spécialités enseignées à l'Université de Moncton. Depuis maintenant plusieurs années, presque tous les abonnements en format papier ont été annulés pour privilégier des « bouquets électroniques » qui desservent les sujets des diverses disciplines offertes à l'Université. Cela nous donne accès à des milliers de titres pleins-texte. La communauté universitaire a accès à des millions de titres de ressources électroniques, monographies, banques de données et périodiques confondus. Toutes ces ressources sont accessibles de n'importe quel accès Internet et ce 24/7.

La Bibliothèque Champlain investit également un certain montant annuellement (45 000\$US en 2022-2023), dans le programme PDA (patron driven acquisitions –programme d'achat de livres électroniques déclenchés par l'usage ou basés sur l'utilisation) qui permet aux membres de la communauté universitaire d'acheter un livre électronique à la pièce et qui répond à leurs besoins immédiats. Ces livres électroniques sont ajoutés à la collection une fois l'achat finalisé.

Services publics

Les services publics de la Bibliothèque Champlain offrent des ressources aux personnes étudiantes, professeurs et professeurs leur permettant d’entreprendre des recherches et produire des travaux de qualité. La pandémie a servi à faire innover les services offerts à la communauté, et plusieurs initiatives sont toujours en place malgré le retour à la normale en raison de leur popularité et efficacité. Par exemple :

- Des rendez-vous virtuels avec les bibliothécaires par Microsoft Teams sont offerts;
- L’offre de séances de formation virtuelles ou hybrides;
- Accès au personnel par l’entremise d’un logiciel de clavardage intégré sur le site Web de la bibliothèque;
- Service « passer chercher le document », qui permet aux usagers de récupérer le document à l’entrée de la bibliothèque pour un accès pratique et rapide;
- Service de Prêt entre bibliothèques pour les documents électroniques ou imprimés;
- Service de numérisation (articles, chapitres de livres), envoyé par courriel sur demande.
- Le maintien des accès aux ressources en ligne 24/7
- Sur réservation, l’accès à une salle d’étude.

Service du prêt

Horaires du service	Lundi au vendredi – 8 h à 19 h
---------------------	--------------------------------

Le [Service du prêt](#) permet aux personnes étudiantes du 1^{er} cycle d’emprunter jusqu’à 25 documents à la fois pour une période de 21 jours avec six renouvellements. La bibliothèque offre deux stations de libre-service pour le prêt de documents, disponibles pendant toutes les heures d’ouverture (8 h à 23h, 7 jours/semaine). Ces stations ont été placées au 1^{er} et au 2^e étage de la bibliothèque :



D'autre part, les usagers peuvent passer chercher, à n'importe quel moment pendant les heures d'ouverture, les documents réservés ou reçus par Prêt entre bibliothèques. Pour cela, la bibliothèque met à leur disposition les casiers intelligents qui se trouvent au 1^{er} étage. Le système des cassiers intelligents envoie un message à l'utilisateur, avec un code d'accès d'ouverture, dès qu'un document est à sa disposition.



Service du prêt entre bibliothèques

Le [Service du prêt entre bibliothèques](#) est offert à l'ensemble de la communauté universitaire et permet aux usagers d'emprunter des documents ou d'obtenir une copie papier ou électronique d'articles de périodiques/journaux ou chapitre d'un livre non disponible à la Bibliothèque Champlain.

Les personnes étudiantes du 1^{er} cycle ont droit à 15 demandes gratuites par année académique respectivement pour des documents/articles se trouvant dans une bibliothèque canadienne. Pour les documents se trouvant dans les institutions américaines, il y a des frais de 15\$ par article ou 25\$ par livre et pour les documents se trouvant dans des institutions internationales, les frais sont de 25\$ par article et 50\$ par livre.

Service de référence

Horaires du service	Lundi au vendredi – 8 h à 19 h
---------------------	--------------------------------

Le Service de référence aide les usagers dans l'exploitation des ressources documentaires de la Bibliothèque. Considéré à juste titre comme le point de départ de toute recherche en bibliothèque, le Service de référence s'appuie sur une collection d'ouvrages variés allant des encyclopédies et des

dictionnaires aux documents électroniques en passant par les annuaires, les atlas, les bibliographies, etc., ainsi que sur des outils de recherche tels que les bases de données, l'Internet et les catalogues. L'équipe du Service de référence est composée de bibliothécaires, de deux techniciens en documentation, ainsi qu'une aide-bibliotechnicienne.

Collection de référence

La [collection de référence](#) comprend près de 4,500 titres et contient des dictionnaires, encyclopédies, bibliographies et d'autres types de documents permettant aux personnes étudiantes, professeures et professeurs et chercheuses et chercheurs de faire de la recherche et préparer leurs travaux. À la collection en format imprimé s'ajoute plusieurs ouvrages numériques, y compris un abonnement à Credo Reference qui donne accès à plus de 1,150 titres de langue anglaise.

Portails « Ressources par discipline »

Étant donné l'ampleur de la collection de référence et le nombre de bases de données disponibles à la Bibliothèque Champlain, des [portails thématiques](#) pour chaque discipline ont été créés. À partir d'ici, les personnes étudiantes peuvent retrouver les coordonnées et les heures de bureau de leur bibliothécaire, les ouvrages de référence et les bases de données qui se rapportent à la discipline. De plus, la Bibliothèque Champlain est dotée d'EBSCO Discovery Service, un outil de découverte intégré au catalogue Éloïse permettant d'effectuer des recherches dans la grande majorité de nos bases de données simultanément à partir d'une seule interface.

Compétences informationnelles

Le Service de référence offre des visites guidées et des séances d'initiation à la recherche documentaire à tous les membres de la communauté universitaire.

Formations documentaires pour groupes offertes à l'année

Pendant toute l'année, les groupes d'utilisateurs qui en font la demande peuvent bénéficier de formations documentaires dont le contenu est établi selon le niveau universitaire et les intérêts des participantes et participants. Ces formations peuvent aussi s'offrir dans des laboratoires et salles de classe à l'extérieur de la Bibliothèque.

Formations documentaires individuelles destinées aux professeures et professeurs

Les sessions de formation offertes aux professeures et professeurs sur une base individuelle dans leur bureau gagnent en popularité chaque année. Elles permettent aux membres du corps professoral de se familiariser avec les outils nécessaires pour naviguer plus efficacement dans les nombreuses bases de données et autres ressources électroniques accessibles à partir du bureau ou même de son domicile.

Une fois ces connaissances de base acquises, il est beaucoup plus facile pour la professeure ou le professeur de trouver l'information récente touchant son champ de recherche, en plus bien sûr d'être mieux outillé pour diriger les personnes étudiantes vers une utilisation plus rationnelle de la Bibliothèque et de ses ressources.

Bibliothécaires intégrés

Dans le but de mieux répondre aux besoins informationnels et de recherche de la communauté universitaire, la Bibliothèque Champlain a mis sur pied un modèle de service qui préconise l'intégration des bibliothécaires dans « leurs » disciplines respectives. Les bibliothécaires peuvent alors développer des connaissances spécialisées dans les disciplines en question, et conséquemment offrir de meilleurs services tant aux personnes étudiantes qu'au corps professoral. La FASS bénéficie de deux bibliothécaires, M. Pierre Goguen pour les disciplines des sciences humaines et sociales, et Mme Nathalie Richard pour les disciplines des arts et lettres.

FASS1000 – Initiation au travail intellectuel

Il s'agit d'un cours obligatoire pour toutes les personnes étudiantes inscrites dans un programme de premier cycle à la FASS. Les deux bibliothécaires de la FASS sont intégrés au cours, et assurent l'enseignement des compétences informationnelles au niveau de la recherche documentaire, l'évaluation des sources d'information, la méthode APA, ainsi qu'une introduction aux outils technologiques pertinents (p. ex., Zotero).

Les services externes dans la bibliothèque

Les personnes étudiantes et les autres membres de la communauté universitaire bénéficient de plusieurs services externes qui se trouvent dans la bibliothèque, soit :

- [Centre d'aide en français \(CAF\)](#)
- [Service d'appui à la réussite et de soutien à l'apprentissage \(SARSA\)](#)
- [Coach à l'apprentissage](#)
- [Ombud](#)
- [Revue de l'Université de Moncton](#)
- [Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson](#)
- [Statistique Canada - Centre de données de recherches](#)

Bases de données et périodiques – Philosophie

En première partie, vous aurez de l'information concernant nos abonnements de périodiques. La deuxième section de ce document vous présente une liste des dix-sept bases de données permettant de faire de la recherche.

Nombre de titres de périodiques

La Bibliothèque Champlain donne accès à plus de 200 000 titres de périodiques qui sont disponibles en grande majorité en format électronique. Notre outil de recherche pour les périodiques donne accès à des listes divisées par discipline. La discipline suivante sera d'intérêt:

- Religion et philosophie (1235 titres)

La liste complète des titres de périodiques auxquels nous donnons accès est disponible ici : <https://search.ebscohost.com/login.aspx?authtype=ip,guest&custid=s8296574&groupid=main&profile=eds&db=edspub&plp=1&direct=true>

Liste des bases de données – Philosophie

Cairn

Donne accès au texte intégral de plus de 600 titres de périodiques de langue française et à près de 19 000 titres de livres. Permet l'accès à plus de 1100 titres de la collection Que Sais-je? également. Les sujets traités sont variés : Histoire, géographie, psychologie, économie, gestion, science politique, philosophie, éducation, sport, sciences sociales, droit, linguistique, sociologie.

Cambridge Journals

Accès au texte intégral de 350 titres de périodiques pour les années 1997-2015.

Sujets : Sciences, technologie, médecine, sciences humaines et sociales.

Credo Reference

Base de données de plus de 1 000 ouvrages de référence en texte intégral. Contient des images, des fichiers audio, des cartes, des vidéos, et des animations Flash.

Sujets: sciences humaines et sociales, sciences et technologie en plus de références générales comme des dictionnaires de langues, des dictionnaires biographiques, de droit, etc.

DOAJ: Directory of Open Access Journals

Texte intégral d'articles de périodiques scientifiques disponibles en accès libre et couvrant plusieurs disciplines et langues. Le répertoire comprend actuellement plus de 19 500 titres de périodiques dont près de 7 000 permettant la recherche au niveau des articles.

Érudit

Texte intégral de plus de 320 titres de périodiques provenant d'une cinquantaine d'éditeurs canadiens et français. Contient plusieurs types de documents: revues, livres, actes, thèses et autres documents et données. Sujets: sciences humaines et sociales, ainsi que sciences naturelles

IngentaConnect

Base de données bibliographique qui donne toutefois accès au texte intégral de plusieurs articles de périodiques. Cette base de données indexe plus de 13 000 titres de périodiques.

JSTOR

Texte intégral de plus de 1,000 titres de périodiques électroniques ainsi qu'à plus de 500 livres électroniques couvrant tous les sujets. Les dernières années des périodiques publiés ne sont pas disponibles dans JSTOR avant un délai qui varie de 3 à 5 ans, selon la barrière mobile (embargo) fixée par les éditeurs.

OpenEdition Journals

Texte intégral de la majorité des articles provenant de plus de 460 titres de périodiques on n'a pas accès au PDF des articles. Portail de revues majoritairement de langue française en sciences humaines et sociales.

Oxford Journals

Texte intégral de plus de 200 titres de périodiques publiés entre 1996 et 2015 par l'Oxford University Press.

Periodicals Archive Online

Texte intégral des articles provenant d'environ 1 500 titres de périodiques scientifiques couvrant la période de 1802 à 2005. La couverture varie selon le titre.

Repère

Base de données bibliographique qui indexe l'information parue depuis 1980 dans plus de 650 périodiques de langue française publiés au Québec, ailleurs au Canada, en France, en Belgique et en Suisse.

Sage Journals Online

Donne accès au texte intégral des articles de plus de 1 000 titres de périodiques.

ScienceDirect

Donne accès au texte intégral de plus de 3 000 titres de périodiques et les références bibliographiques de plus de 35 000 livres.

Scopus (Elsevier)

Contient plus de 71 millions de références bibliographiques provenant de 5 000 éditeurs, et de plus de 35 000 titres de périodiques arbitrés. Sujets traités : Science, technologie, médecine, sciences sociales, arts, lettres et sciences humaines.

SpringerLink

Donne accès au texte intégral de plus de 2 000 titres de périodiques et aussi à plus de 200 000 livres électroniques, plus de 850 ouvrages de références et plus de 47 000 protocoles.

Taylor & Francis

Donne accès au texte intégral de plus de 4 000 titres de périodiques. Les sujets traités sont diversifiés : sciences sociales et humaines, agriculture, science de l'environnement, arts, science du comportement, informatique, travail social, études urbaines, sciences de la terre, économie, éducation, ingénierie, technologie, science des aliments, géographie, sciences de l'information, langues, littérature et droit.

Wiley Online Library

Texte intégral d'articles publiés depuis 1996 et provenant de près de 2000 titres de périodiques. On y trouve également des références d'articles publiés antérieurement à 1996.

Évaluation de la collection des monographies

La collection de monographies en philosophie est maintenue grâce aux suggestions d’achat provenant du corps professoral, ainsi que les recommandations du bibliothécaire assigné au département de philosophie, tous dans le but de s’assurer d’avoir une collection qui répond aux besoins des personnes étudiantes et du corps professoral. Dans un contexte universitaire, il s’agit de fournir une quantité suffisante de documentation pertinente pour chaque cours, ainsi que de maintenir une quantité acceptable de documentation publiée récemment. Dans ce rapport, le taux d’actualisation de la collection est le pourcentage des ouvrages de la bibliothèque publiés dans les quinze (15) dernières années. L’achat de titres de langue française est privilégié lorsque possible. Il y a deux défis qui viennent avec l’évaluation de la collection de monographies en philosophie. Premièrement, un livre de philosophie peut se trouver à être catalogué dans une de ses branches ou sous-disciplines plutôt que dans les sections de philosophie plus générales. Par exemple, les livres en philosophie des sciences se font catalogués avec les livres de science. Un autre exemple est les livres de philosophie politique qui se font cataloguer avec les livres de philosophie. Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez le nombre de livres disponible à la Bibliothèque Champlain, en format imprimé et électronique, le nombre qui a été publié au cours des 15 dernières années, et le pourcentage qui a été publié dans les 15 dernières années (soit le taux d’actualisation de la collection). Autant que possible, les cotes couvrant la philosophie et ses branches principales qui ne se trouvent pas dans les cotes générales sont représentées.

Sujet et cotes	Titres Toutes dates	Titres 2010-2024	Pourcentage de la collection entre 2012-2024
Philosophie générale – B	5 136	250	4,9 %
Logique – BC	331	10	3,0 %
Philosophie spéculative – BD	1 137	72	6,3 %
Conscience, Cognition – BF 309-499	1 686	129	7,7 %
Volonté, Volition, Choix – BF 608-635	65	5	7,7 %
Esthétique – BH	214	24	11,2 %
Éthique – BJ	1 079	84	7,8 %
Religions, Mythologie, Rationalisme – BL	1 187	100	10,0 %
Science politique générale - JA	814	108	13,3 %
Théorie politique – JC	1 550	230	14,8 %
Langage, Théorie linguistique – P 101-120	600	116	19,3 %

Philosophie des sciences – Q 174-175	229	20	8,7 %
Total	14 028	1 148	8,2 %

De façon générale, la collection est assez grande et accuse un taux d’actualisation assez élevé pour bien servir les personnes étudiantes et le corps professoral de l’université. Chez certaines cotes, le taux d’actualisation peut sembler un peu faible, mais c’est ici que l’on aperçoit le deuxième défi lié à l’évaluation des monographies en philosophie. De façon plus importante que dans les autres sciences humaines et sociales, en philosophie, il faut tenir compte du fait qu’un livre n’est pas nécessairement désuet parce qu’il n’a pas été publié récemment. Par exemple, nous avons 19 exemplaires d’ouvrages de Jacques Derrida sans qu’un seul ait été publié après 1999. Une nouvelle édition de *Donner le temps* paru en 2021 contient essentiellement le même texte que celle que nous avons de 1991. Pour cette raison, nous nous concentrons sur l’achat de titres que nous n’avons pas déjà dans notre collection, sans avoir, en parallèle, un exercice d’élagage sérieux pour éliminer les livres plus anciens comme il serait le cas dans une discipline où les anciens livres peuvent contenir de l’information erroné en raison de son âge.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen



PAR COURRIEL

Le 24 octobre 2024

Monsieur Gilles Roy
Président
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Abolition des programmes de 1^{er} cycle en philosophie

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs à l'abolition des programmes de **B.A. (spécialisation en philosophie)** et de **B.A. (majeure en philosophie)**. Comme vous le savez, ces programmes seront remplacés par un *nouveau B.A. (majeure en philosophie – profils régulier et avec distinction)* dont le projet de création a été soumis en mai 2024. À la suggestion de la registraire et à la suite de la vérification de conformité du projet de création de la nouvelle majeure, nous soumettons les formulaires pour l'abolition des programmes actuels. Il importe de préciser **que l'abolition des programmes précités se fera sous réserve de l'adoption de la nouvelle majeure proposée.**

La résolution a été adoptée par l'UARD de philosophie en octobre 2024 (voir lettre ci-jointe) et par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 23 octobre 2024. Voici la résolution adoptée en ce sens :

- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que les programmes de B.A. (spécialisation en philosophie) et de B.A. (majeure en philosophie) soient abolis sous réserve de l'adoption de la nouvelle majeure proposée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations cordiales.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,

Matthieu LeBlanc

- c. c. Jean-François Thibault, doyen, Faculté des arts et des sciences sociales
Dominique Thomassin, responsable des suivis aux dossiers, FASS
- p. j. Formulaires CPR
Lettre d'Ibrahim Ouattara

Moncton, 16 octobre 2024

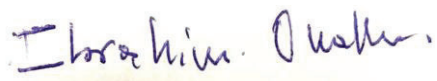
Monsieur le vice-doyen,

Dans le cadre de la redéfinition des programmes de philosophie, l'UARD de philosophie a procédé du jeudi 3 au 10 octobre 2024 à un vote électronique sur les deux propositions suivantes soumises par Ibrahim Ouattara et appuyées par Marie-Noëlle :

1. « L'UARD de philosophie recommande l'abolition du programme de spécialisation en philosophie »
2. « L'UARD de philosophie recommande l'abolition du programme de majeure en philosophie »

Résultat du vote pour la proposition (1) : adoptée (5 voix en faveur de la proposition et 1 abstention / 6 personnes)

Résultat du vote pour la proposition (2) : adoptée (5 voix en faveur de la proposition et 1 abstention / 6 personnes)



Ibrahim Ouattara
Directeur
Département de philosophie

PROJET D’ABOLITION DE PROGRAMME

RENSEIGNEMENTS REQUIS

1. Identification du programme

- 1.1 Établissement(s) présentant le projet.
Université de Moncton
- 1.2 Faculté(s).
Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 UARD(s) / CÉS, s’il y a lieu.
UARD de philosophie
- 1.4 École(s) / Département(s) / Unité(s) / Secteur(s).
Département de philosophie

1.4.1 Lieux où est offert le programme.
Edmundston 2 premières années *
Moncton 4 ans
Shippagan première année *
* Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.5 Nom du programme.
Baccalauréat ès arts (majeure en philosophie)
- 1.6 Codes de programme de l’établissement, comme ils apparaissent dans le Système d’information sur les étudiants postsecondaires (élément IP 2000) (à remplir par le VRAEAP).
Cliquez ici pour saisir le texte.
- 1.7 Type de programme (p. ex. certificat de 1^{er} cycle, diplôme de 1^{er} cycle, baccalauréat; certificat de 2^e cycle, diplôme d’études supérieures, maîtrise; doctorat).
Baccalauréat

1.7.1 Durée du programme (en années).
4 ans
- 1.8 Diplôme(s) décerné(s).
B.A. (majeure en philosophie)
- 1.9 Calendrier.

1.9.1 Date prévue pour la suspension des nouvelles admissions au programme pour une période ne dépassant pas deux ans (voir l’article 40 (3) des Statuts et règlements) et le retrait du programme du Répertoire.
Avril 2025

1.9.2 Date prévue pour l’abolition du programme (sujette à l’approbation du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs).
Juillet 2025

Plan de transition pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme, s’il y a lieu.

1.9.3 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants ont été admis au programme.
Hiver 2025

- 1.9.4 Session et année où les dernières étudiantes et étudiants inscrits au programme le termineront, **s'il y a lieu** (voir les *Règlements universitaires* 11.1 et 11.2 pour la durée maximale des études).
Hiver 2029
- 1.9.5 Programmes alternatifs suggérés pour les étudiantes et étudiants existants (p. ex. un autre programme dans la même discipline ou dans un domaine connexe), **s'il y a lieu**.
Cliquez ici pour saisir le texte.
- 1.10 Dates de l'approbation par le Sénat et par le Conseil des gouverneurs (**à remplir par le VRAEAP**).
(1) Sénat (2) Conseil des gouverneurs

2. Description de l'abolition de programme proposée

- 2.1 Justifiez l'abolition du programme.
Conformément aux recommandations du Sénat académique adoptées lors de la réunion du 3 novembre 2017 visant à améliorer la fréquentation et les inscriptions au programme de B.A. avec majeure en philosophie, l'UARD de philosophie a convenu de procéder à une refonte de son programme et à la création d'un nouveau programme à deux profils : la majeure en philosophie – profil régulier et la majeure en philosophie – profil avec distinction. Cette dernière compte 15 crédits de plus que la simple majeure, incluant l'ajout du cours PHIL4220 (Essai philosophique) (6 cr.), ce qui permettra aux étudiantes et étudiants qui le souhaiteraient d'approfondir leurs connaissances dans la discipline et d'accéder, le cas échéant, à des études supérieures en philosophie.
Dans le cadre de cette redéfinition de la majeure, l'UARD propose l'abolition de 22 cours et la création de 18 nouveaux cours avec emphase sur des thématiques contemporaines . Cette redéfinition représente, dans les deux profils, une réduction de l'offre de cours PHIL.
- 2.2 Décrivez les répercussions qu'entraînera l'abolition de ce programme sur les autres programmes actuellement offerts par l'établissement (p. ex. réduction de l'offre de cours à option ou de cours interdépartementaux) et les mesures qui seront prises à cet égard.
Il n'y aura pas de répercussion car le programme sera remplacé par la nouvelle majeure en philosophie.
- 2.3 **S'il y a lieu**, fournissez ou **annexez** tout autre renseignement qui aidera la CESPM à comprendre et à évaluer l'abolition proposée. Des rapports d'évaluation interne ou externe, de même qu'un résumé de la réponse de l'Université, **s'il y a lieu**, seraient utiles.
Cliquez ici pour saisir le texte.
- 2.4 **Dans le cas d'un programme professionnel, d'un programme articulé ou offert en collaboration, ou d'un programme avec stages en milieu de travail**, d'autres intervenantes et intervenants ou partenaires (p. ex. les gouvernements, les établissements privés et publics, les collèges communautaires et les autres universités) peuvent être concernés. **Pour ces genres de programmes, annexez** une preuve de consultation des autres intervenantes et intervenants. **Annexez** aussi des lettres avec signature des autres partenaires confirmant que le projet d'abolition de programme est connu et fait l'objet d'une entente.
Dans le cas d'un programme relié à la santé, annexez une lettre d'appui du *Comité consultatif sur les ressources humaines en santé dans les Provinces atlantiques* (CCRHSPA).

ANNEXES

Avant de soumettre un projet d'abolition de programme à l'examen de la CESPM¹, **veuillez vous assurer d'avoir annexé ou inclus, s'il y a lieu, chacun** des éléments suivants :

¹ Si un programme est aboli par suite de l'introduction d'un nouveau programme, il ne sera pas nécessaire d'envoyer le projet d'abolition de programme à la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) après son approbation par le Conseil des gouverneurs.

1. ANNEXES OBLIGATOIRES

Pour tous les programmes :

- ☐ Liste complète des annexes au projet d'abolition de programme.

Pour tout programme relié à la santé :

- ☐ 2.4 Lettre d'appui du CCRHSPA.

Dans le cas d'un programme professionnel, d'un programme articulé ou offert en collaboration, ou d'un programme avec stages en milieu du travail :

- ☐ 2.4 Preuve de consultation des autres intervenantes et intervenants.
- ☐ 2.4 Lettres avec signature des autres partenaires confirmant que le projet d'abolition de programme est connu et fait l'objet d'une entente.

2. ANNEXES À INCLURE, S'IL Y A LIEU

- ☐ 2.3 Renseignements supplémentaires susceptibles d'aider la CESPМ à comprendre l'abolition de programme proposée (p. ex. rapports d'évaluation internes ou externes et résumé de la réponse de l'Université).

PROJET D'ABOLITION DE PROGRAMME

RENSEIGNEMENTS REQUIS

1. Identification du programme

- 1.1 Établissement(s) présentant le projet.
[Université de Moncton](#)
- 1.2 Faculté(s).
[Faculté des arts et des sciences sociales](#)
- 1.3 UARD(s) / CÉS, **s'il y a lieu.**
[UARD de philosophie](#)
- 1.4 École(s) / Département(s) / Unité(s) / Secteur(s).
[Département de philosophie](#)
 - 1.4.1 Lieux où est offert le programme.
[Edmundston 2 premières années *](#)
[Moncton 4 ans](#)
[Shippagan première année *](#)
*** Les années subséquentes se font à Moncton.**
- 1.5 Nom du programme.
[Baccalauréat ès arts \(spécialisation en philosophie\)](#)
- 1.6 Codes de programme de l'établissement, comme ils apparaissent dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (élément IP 2000) (**à remplir par le VRAEAP**).
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 1.7 Type de programme (p. ex. certificat de 1^{er} cycle, diplôme de 1^{er} cycle, baccalauréat; certificat de 2^e cycle, diplôme d'études supérieures, maîtrise; doctorat).
[Baccalauréat](#)
 - 1.7.1 Durée du programme (en années).
[4 ans](#)
- 1.8 Diplôme(s) décerné(s).
[B.A. \(spécialisation en philosophie\)](#)
- 1.9 Calendrier.
 - 1.9.1 Date prévue pour la suspension des nouvelles admissions au programme pour une période ne dépassant pas deux ans (voir l'article 40 (3) des *Statuts et règlements*) et le retrait du programme du *Répertoire*.
[Avril 2025](#)
 - 1.9.2 Date prévue pour l'abolition du programme (sujette à l'approbation du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs).
[Juillet 2025](#)

Plan de transition pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme, **s'il y a lieu.**

 - 1.9.3 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants ont été admis au programme.
[Hiver 2025](#)
 - 1.9.4 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants inscrits au programme le termineront, **s'il y a lieu** (voir les *Règlements universitaires* 11.1 et 11.2 pour la durée maximale des études).

Hiver 2029

- 1.9.5 Programmes alternatifs suggérés pour les étudiantes et étudiants existants (p. ex. un autre programme dans la même discipline ou dans un domaine connexe), **s'il y a lieu**.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

- 1.10 Dates de l'approbation par le Sénat et par le Conseil des gouverneurs (**à remplir par le VRAEAP**).

(1) Sénat (2) Conseil des gouverneurs

2. Description de l'abolition de programme proposée

- 2.1 Justifiez l'abolition du programme.

Conformément aux recommandations du Sénat académique adoptées lors de la réunion du 3 novembre 2017 visant à améliorer la fréquentation et les inscriptions au programme de B.A. avec majeure en philosophie, l'UARD de philosophie a convenu de procéder à une refonte de son programme et à la création d'un nouveau programme à deux profils : la majeure en philosophie – profil régulier et la majeure en philosophie – profil avec distinction. Cette dernière compte 15 crédits de plus que la simple majeure, incluant l'ajout du cours PHIL4220 (Essai philosophique) (6 cr.), ce qui permettra aux étudiantes et étudiants qui le souhaiteraient d'approfondir leurs connaissances dans la discipline et d'accéder, le cas échéant, à des études supérieures en philosophie.

Dans le cadre de cette redéfinition de la majeure, l'UARD propose l'abolition de 22 cours et la création de 18 nouveaux cours avec emphase sur des thématiques contemporaines. Cette redéfinition représente, dans les deux profils, une réduction de l'offre de cours PHIL.

- 2.2 Décrivez les répercussions qu'entraînera l'abolition de ce programme sur les autres programmes actuellement offerts par l'établissement (p. ex. réduction de l'offre de cours à option ou de cours interdépartementaux) et les mesures qui seront prises à cet égard.

Il n'y aura pas de répercussion car le programme sera remplacé par la nouvelle majeure en philosophie.

- 2.3 **S'il y a lieu**, fournissez ou **annexez** tout autre renseignement qui aidera la CESPM à comprendre et à évaluer l'abolition proposée. Des rapports d'évaluation interne ou externe, de même qu'un résumé de la réponse de l'Université, **s'il y a lieu**, seraient utiles.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

- 2.4 **Dans le cas d'un programme professionnel, d'un programme articulé ou offert en collaboration, ou d'un programme avec stages en milieu de travail**, d'autres intervenantes et intervenants ou partenaires (p. ex. les gouvernements, les établissements privés et publics, les collèges communautaires et les autres universités) peuvent être concernés. **Pour ces genres de programmes, annexez** une preuve de consultation des autres intervenantes et intervenants. **Annexez** aussi des lettres avec signature des autres partenaires confirmant que le projet d'abolition de programme est connu et fait l'objet d'une entente.

Dans le cas d'un programme relié à la santé, annexez une lettre d'appui du *Comité consultatif sur les ressources humaines en santé dans les Provinces atlantiques* (CCRHSPA).

ANNEXES

Avant de soumettre un projet d'abolition de programme à l'examen de la CESPM¹, **veuillez vous assurer d'avoir annexé ou inclus, s'il y a lieu, chacun** des éléments suivants :

1. ANNEXES OBLIGATOIRES

¹ Si un programme est aboli par suite de l'introduction d'un nouveau programme, il ne sera pas nécessaire d'envoyer le projet d'abolition de programme à la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) après son approbation par le Conseil des gouverneurs.

Pour tous les programmes :

- ☐ Liste complète des annexes au projet d'abolition de programme.

Pour tout programme relié à la santé :

- ☐ 2.4 Lettre d'appui du CCRHSPA.

Dans le cas d'un programme professionnel, d'un programme articulé ou offert en collaboration, ou d'un programme avec stages en milieu du travail :

- ☐ 2.4 Preuve de consultation des autres intervenantes et intervenants.
- ☐ 2.4 Lettres avec signature des autres partenaires confirmant que le projet d'abolition de programme est connu et fait l'objet d'une entente.

2. ANNEXES À INCLURE, S'IL Y A LIEU

- ☐ 2.3 Renseignements supplémentaires susceptibles d'aider la CESPМ à comprendre l'abolition de programme proposée (p. ex. rapports d'évaluation internes ou externes et résumé de la réponse de l'Université).